

«Un acte hostile», dénonce Goudjil • PAGE 2



Horizons
 QUOTIDIEN NATIONAL
 JEUDI 9 JANVIER 2025 - 9 RAJAB 1446
 N° 8448 - PRIX 10 DA

ALGÉRIE-RÉPUBLIQUE DU CONGO

Attaf souligne le caractère exemplaire des relations bilatérales

• PAGE 3

REVUE EL DJEÏCH

«L'ALGÉRIE REJETTE TOUTE PROVOCATION, TOUT CHANTAGE, TOUTE TUTELLE OU SOUMISSION»



Ph. : Larbi L.

L'année 2025 sera pour l'Algérie celle de la poursuite de la marche en avant, tout en ayant conscience de l'ampleur des défis à relever et des menaces auxquelles elle doit faire face pour contrecarrer les plans des ennemis du pays, affirme la revue El Djeïch dans son numéro du mois de janvier. Sous le titre «Déterminés à mener à terme le projet national», la revue rapporte que les ennemis de notre pays sont «incommodés» par «les mutations opérées ces dernières années et qui ont conduit au parachèvement du processus d'édification d'une Algérie nouvelle et victorieuse». **• LIRE EN PAGE 2**

CÉLÉBRATION DE YENNAYER

Coup d'envoi d'une caravane du HCA vers le Gourara

• PAGE 7



LUTTE CONTRE
 LE BLANCHIMENT D'ARGENT
 ET LE FINANCEMENT
 DU TERRORISME

Le gouvernement examine les projets de décrets exécutifs

• PAGE 5

REVUE EL DJEÏCH

«L'Algérie rejette toute provocation, tout chantage, toute tutelle ou soumission»

L'ANNÉE 2025 SERA POUR L'ALGÉRIE CELLE DE LA POURSUITE de la marche en avant, tout en ayant conscience de l'ampleur des défis à relever et des menaces auxquelles elle doit faire face pour contrecarrer les plans des ennemis du pays, affirme la revue El Djeïch dans son numéro du mois de janvier.

«L'année 2024 a vu notre pays enregistrer des progrès significatifs sur la voie du renforcement du projet de renaissance nationale, qui s'est concrétisé sur le terrain par des réalisations sans précédent, à tous les niveaux et dans tous les domaines. Elle laisse place à une nouvelle année 2025 qui, autant nous l'accueillons avec l'espoir, l'ambition et la volonté de poursuivre la marche en avant avec force et détermination, autant nous devons avoir conscience de l'ampleur des défis que nous avons à relever et des menaces auxquelles nous devons faire face pour contrecarrer tous les plans des ennemis de l'Algérie et leurs vaines et désespérées tentatives de la cibler», a souligné la publication dans son éditorial.

Sous le titre «Déterminés à mener à terme le projet national», la revue rapporte que ces ennemis sont «incommodés» par «les mutations opérées ces dernières années et qui ont conduit vers le parachèvement du processus d'édification d'une Algérie nouvelle et victorieuse, une Algérie prospère, pionnière et acteur incontournable dans son environnement régional et international, ferme sur ses principes et ses positions honorables, souveraine dans ses décisions, forte de son peuple et de ses institutions et sûre, grâce à son Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée

de libération nationale». «Il s'agit d'une Algérie qui rejette toute provocation, tout chantage, toute tutelle ou soumission à toute partie, quelle que soit sa puissance», affirme-t-on dans l'éditorial.

COHÉSION DU PEUPLE ALGÉRIEN

Pour la revue, «le tableau est très clair et n'exige ni une longue réflexion ni une analyse profonde pour prendre la mesure des intentions malveillantes des ennemis de l'Algérie et de leurs funestes objectifs», faisant observer que «aussi diverses soient leurs méthodes et leur nocivité, ils ne parviendront jamais à réaliser leurs bas et méprisables objectifs car l'Algérie, qui a toujours résisté et est restée forte tout au long de son Histoire, riche de gloires et d'héroïsme, ne pliera jamais face aux vents de la conspiration, de la division et au poison de la fitna et ce, grâce à la cohésion des Algériens, à leur harmonie et à leur solidarité».

La revue El Djeïch soutient qu'il s'agit «de principes qui demeureront à jamais la lumière qui éclairera la voie des générations successives, qui auront inévitablement conscience, à l'exemple de leurs prédécesseurs, que le secret de la force et de la résistance réside dans l'unité des rangs, la cohésion, la sincérité des intentions et des objectifs dans la poursuite de l'œuvre de consolidation des fondements de l'Etat national». En ce sens, la même source a fait ob-

server qu'il s'agit d'un Etat national qui a pour boussole la Révolution bénie de Novembre, qui a fait la gloire de notre éternelle Algérie et rassemblé tous les Algériens autour d'un seul objectif : servir la patrie, lui être fidèles et dévoués».

PLEINE DISPONIBILITÉ DE L'ANP À FAIRE FACE À TOUT DANGER

«En droite ligne de cette option nationale sincère et noble, l'ANP continue de porter le flambeau en toute fierté et avec orgueil, de véhiculer le message avec sincérité et dévouement, parachevant le processus de développement de ses diverses capacités et accomplissant ses missions nationales avec professionnalisme et engagement», assure-t-on dans ce numéro, relevant que cela s'est traduit par des «résultats qualitatifs obtenus sur le terrain, en particulier dans les domaines de la protection des frontières et de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée».

Et de renchérir : «Des résultats qui confirment sa pleine disponibilité à faire face à tout danger pouvant menacer la sécurité de notre chère patrie, diviser ses rangs et troubler la quiétude de notre peuple authentique qui, par sa totale cohésion avec son Armée, a donné un exemple rare d'unité nationale, d'amour, de fraternité et de don de soi qui en ont fait, pour toujours, un bastion inexpugnable contre tous ceux qui tenteraient de saper la sécurité et la stabilité de notre



patrie et un bouclier solide face aux marchands de la division, de la fitna et les conspirateurs que la vision d'une Algérie avançant résolument sur le bon chemin dérange et attriste leur esprit chagrin».

Cette orientation nationale, estime la revue El Djeïch, est une approche adoptée avec une indéfectible conviction par les enfants et petits-enfants des valeureux héros de Novembre. ■ R. N.

PROPOS DE MACRON SUR L'ALGÉRIE

«Un acte hostile», dénonce Goudjil

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) n'ont pas manqué de réagir aux derniers propos du président français, Emmanuel Macron, sur l'Algérie. Dans des communiqués rendus publics, ils condamnent avec force ces propos que Goudjil qualifie de «crime politique». Ainsi, le Bureau du Conseil de la nation sous la présidence de Salah Goudjil, affirme que la déclaration faite par le président français à propos de l'Algérie est un dérapage, une imprudence et un comportement extrêmement grave, un acte de mauvaise conduite, voire un «crime politique» et un acte hostile. «Elle illustre clairement la perte de repères de la France en tant qu'État... Une déclaration qui s'inscrit en porte-à-faux avec les règles de la bienséance diplomatique, des règles fondamentales des relations internationales, et des autres principes de la pratique diplomatique», soutient-il.

Cette déclaration, déplore-t-il, constitue une grave violation du principe de respect de la souveraineté des États, et une atteinte à la souveraineté de l'Algérie, constituant ainsi une provocation politique flagrante, suscitant une vive indignation de la part du peuple algérien et de toutes les composantes de la Nation. Elle démontre, une fois de plus, que certains milieux français, ainsi que ceux qui partagent leurs idées, sans oublier leurs relais médiatiques et leurs alliés dans l'ombre, se sont transformés en «foyers et vecteurs de provocations» dans les relations algéro-françaises.

«Cela reflète parfaitement une hystérie anti-algérienne qui ne cesse de se mentir à elle-même et de calomnier l'Algérie, ses femmes et ses hommes de manière infamante et mensongère», renchérit-il, soulignant que le Bureau du Conseil de la nation condamne fermement cette déclaration «scandaleuse». Une déclaration, précise-t-il, qui s'inscrit dans le cadre d'une accumulation par la France, d'actes hostiles envers l'Algérie, tendant à détourner l'attention des crises internes de la France par des «recyclages» médiocres et des mises en scène vulgaires de positions de l'extrême droite, hostiles à tout ce qui est algérien. Le Bureau du Conseil de la nation estime, par ailleurs, que cette



démarche témoigne d'une faillite sans précédent du discours officiel français, tout en marquant un effondrement des institutions républicaines, une crise des élites politiques, et une faillite manifeste de la classe politique, au profit de parasites et d'intrus

motivés uniquement par leurs intérêts personnels, au détriment des principes et de la noblesse des chevaliers de la politique, reconnus en tout lieu et à toute époque.

UNE FAILLITE SANS PRÉCÉDENT DU DISCOURS OFFICIEL FRANÇAIS

Dans ce contexte, le Bureau du Conseil de la nation souligne que l'Algérie nouvelle et victorieuse, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a élaboré des politiques consolidant davantage l'indépendance de ses décisions nationales, tant sur le plan politique qu'économique. «L'Algérie ne permettra pas à ceux qui, sous le prétexte de la justice et des droits de l'homme, cherchent à trouver un motif fallacieux pour intervenir dans des affaires purement internes et non négociables», affirme-t-il.

Le Bureau du Conseil de la nation a tenu à rappeler aux dirigeants français qu'ils ne devraient pas se leurrer en croyant pouvoir exploiter «la carte» des droits de l'homme, réitérant que la liberté, qu'elle soit d'expression ou d'opinion, individuelle ou collective, ne signifie pas l'anarchie ou l'irresponsabilité, mais exige le respect de la loi et des constantes de la Nation, et non leur remise en question ou leur reniement. Pour l'UGTA, les propos de Macron est une «ingérence éhontée» dans les affaires internes de l'Algérie et de «dépassement des lignes rouges». «Les propos du président Français constituent une ingérence éhontée dans les affaires internes de l'Algérie, voire un dépassement des lignes rouges», dénonce-t-elle, rappelant à la France et à ses satellites que l'Algérie, Etat souverain et indépendant, a le droit de préserver sa sécurité nationale et de faire face aux pratiques hostiles. Dans le même sillage, l'UGTA fera remarquer que «connue pour ses positions historiques et indéfectibles dans la défense de l'unité nationale, de la sécurité et de la stabilité de l'Etat algérien, ainsi que des causes justes», l'Union, en tant qu'instance syndicale et militante, «condamne vigoureusement» les propos du président Français.

■ Farida Belkhir

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél. : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EUROL KDP : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

AU SORTIR D'UNE AUDIENCE QUE LUI A ACCORDÉE DENIS SASSOU-N'GUESSO Attaf souligne le caractère exemplaire des relations bilatérales

LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est félicité, hier à Brazzaville, de la qualité des relations algéro-congolaises, soulignant le «caractère exemplaire» des ces relations qui exposent d'autres perspectives «plus prometteuses encore».

«**C**ette audience s'inscrivait, précisément, dans la poursuite de cette vieille tradition de coopération et de concertation qui caractérise les rapports entre nos deux pays», a-t-il déclaré à la presse au sortir d'une audience que lui a accordée le président de la République du Congo, M. Denis Sassou-N'Guesso. Le ministre des Affaires étrangères qui effectue une visite officielle au Congo, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que sa rencontre avec le chef d'Etat congolais a permis de «faire un tour d'horizon des relations bilatérales», relevant le «caractère exemplaire de la relation de coopération et de concertation qui existe entre les deux pays». «Nous avons, ensemble, fait une évaluation de l'état de cette relation et ensuite, tracé d'autres perspectives plus prometteuses encore», a-t-il affirmé. Selon M. Attaf, les relations bilatérales entre l'Algérie et le Congo «se portent bien» et sont même «excellentes».

«Elles sont sur une bonne dynamique et elles gagnent en substance», a-t-il soutenu,



citant, à ce titre, certains domaines de coopération satisfaisante, notamment «l'énergie, la géologie, la formation et les affaires territoriales». «D'autres perspectives sont actuellement en cours d'examen», a-t-il ajouté, annonçant, à ce propos, la réouverture de la ligne aérienne entre l'Algérie et la République du Congo.

«Cette question est sur notre agenda et fait l'objet de discussions entre nos ministères concernés», a-t-il précisé, plaidant pour la «redynamisation» des relations commerciales entre les deux pays.

Il a expliqué, à l'occasion, que la lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qu'il a remise au président Sassou-N'Guesso «traitait des grands défis auxquels

l'Union africaine doit faire face». Il a cité, à ce propos, «l'appartenance au G20, la question du Conseil de sécurité des Nations unies et l'amélioration de la représentation africaine au sein de cette institution, l'appropriation africaine des missions de sécurité et de paix en Afrique, la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), et une meilleure représentation de l'Afrique au sein des institutions économiques et financières internationales».

«Ces sujets font l'objet de concertations et d'échange de vues entre les chefs d'Etat pour qu'ensemble, Algériens et Congolais, pouvons contribuer à relever ces défis», a-t-il fait savoir. Cette concertation «permanente et régulière», a-t-il poursuivi, «permet de définir les

perspectives de travail collectif pour l'avenir». «Nous bénéficions, en cela, du soutien et de la bénédiction de nos deux chefs d'Etat», a-t-il encore ajouté.

Evoquant la crise en Libye, le ministre des Affaires étrangères a estimé que «la situation reste difficile», affirmant que 14 ans après son début, les Libyens «n'entrevoient pas le bout du tunnel». Il a fait remarquer, dans ce contexte, que les Algériens et les Congolais sont «d'accord» sur «au moins trois conditions indispensables» pour le règlement de cette crise. M. Attaf a souligné, à ce titre, que «le règlement de la crise libyenne est l'affaire de tous les Libyens» et que «tous les Libyens doivent trouver leur place et déployer leur génie et leurs efforts» pour parvenir à une «réconciliation nationale». «C'est un point de convergence absolument important» entre les Algériens et les Congolais, a-t-il soutenu. Selon le ministre algérien des Affaires étrangères, le dénouement de la crise libyenne «doit être l'œuvre d'un processus électoral que préparent les Nations unies», relevant que ces dernières «travaillent en étroite coordination avec l'UA et avec le président Sassou-N'Guesso», président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye. Il a plaidé, en outre, pour la «fin des interférences étrangères», soutenant que celles-ci «sont des éléments de complication de la recherche d'une solution» à la crise libyenne.

Saluant les efforts «considérables» et l'«énergie immense» déployés par le président congolais en vue de parvenir à une solution à la crise libyenne, M. Attaf a affirmé avoir transmis au président Sassou-N'Guesso «les félicitations, les encouragements et le soutien du président Abdelmadjid Tebboune dans l'accomplissement de la mission qui lui a été confiée par l'UA».

BAKHTA SELMA MANSOURI À KAMPALA Renforcer les relations algéro-ougandaises



La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des affaires africaines, Bakhta Selma Mansouri, a tenu, hier, une rencontre bilatérale avec le vice-ministre ougandais des Affaires étrangères chargé de la coopération régionale, John Mulimba, et ce, dans le cadre de leur participation au Sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), prévu du 9 au 11 janvier 2025 dans la capitale ougandaise Kampala. «Outre la coopération conjointe entre l'Algérie et l'Ouganda, cette rencontre a porté sur les moyens à même de renforcer les relations bilatérales et d'établir de nouveaux partenariats servant les intérêts communs des deux pays», indique dans un communiqué le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette rencontre a également permis d'évoquer les questions africaines prioritaires, dont les développements de la situation sécuritaire en Afrique, le renforcement de la complémentarité continentale et la réforme institutionnelle des structures de l'UA». A cette occasion, M^{me} Mansouri a affirmé l'attachement de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à consolider la coopération avec les pays africains frères, ce qui traduit l'engagement de l'Algérie à appuyer la solidarité africaine et à réaliser le développement durable et la stabilité continentale».

LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ TENUE HIER Le groupe A3+ réaffirme son engagement pour l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie

Le groupe des A3+ a réaffirmé hier, lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Syrie, son engagement en faveur de l'unité, de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. Dans une déclaration au nom des membres du A3+, à savoir le Guyana, la Sierra Leone, la Somalie et l'Algérie, Amar Bendjama, le représentant permanent de l'Algérie aux Nations unies, a rappelé que la Syrie, terre d'histoire intemporelle et berceau des civilisations, se trouve à un carrefour décisif, soulignant que son peuple, ayant enduré d'immenses souffrances pendant des années, aspire désormais à bâtir un avenir d'espoir et de renouveau, un avenir où une Syrie unie prospère en tant que phare de prospérité et d'inclusivité, accueillant tous ses citoyens. Nous devons soutenir ces aspirations.

Le A3+ croit fermement en la résilience du peuple syrien et en sa capacité à façonner son avenir pour atteindre la prospérité et le bien-être. Pour y parvenir, il est nécessaire, a-t-il indiqué, de s'engager résolument à l'inclusivité. «Nous devons maintenir un soutien indéfectible à un processus politique inclusif, dirigé et contrôlé par les Syriens, conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité.» Il a aussi estimé que construire un avenir meilleur pour la Syrie requiert la participation significative de tous les Syriens, notamment les femmes et les jeunes. «Cela nécessite aussi, a ajouté l'ambassadeur Bendjama, l'unité, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Le A3+ demeure inébranlable dans la défense de ces principes.» «Nous rejetons catégoriquement toute tentative de division de la nation, d'annexion de toute partie de son territoire ou de violation, de quelque manière que ce soit, de la souveraineté et de l'intégrité terri-



toriale du pays», a ajouté Bendjama. Le groupe A3+ a par ailleurs exprimé sa préoccupation quant aux actions sionistes dans le plateau du Golan syrien occupé et ses incursions dans d'autres parties de la Syrie, appelant au respect total des dispositions de l'accord de désengagement de 1974 et à une cessation immédiate de telles incursions. Sur les ingérences extérieures, le groupe A3+ a exhorté vivement toutes les parties à respecter les principes de souveraineté nationale et à s'abstenir de toute ingérence non sollicitée dans les affaires internes du pays, car cela ne fera qu'exacerber les tensions et les défis auxquels est confrontée la Syrie. Le communiqué du groupe a également souligné la nécessité de lutter contre le terrorisme, car l'instabilité constitue un terreau fertile pour la violence et le terrorisme, déstabilisant davantage la région. «Nous ne pouvons permettre une résurgence du terrorisme dans ce pays fragile», est-il indiqué.

Pour ce faire, le groupe appelle à une action décisive et coordonnée contre le terrorisme en Syrie, en étroite collaboration avec les auto-

rités nationales. Le A3+ réaffirme son soutien indéfectible aux efforts de l'Envoyé spécial pour contribuer à une transition harmonieuse et inclusive en Syrie, appelant tous les acteurs à s'engager de manière constructive avec lui dans cette entreprise vitale, démontrant un engagement partagé en faveur de la stabilité et de l'avenir de la Syrie.

Après près de 14 années de conflit dévastateur, dira le diplomate algérien, le peuple syrien mérite le soutien indéfectible et la solidarité de la communauté internationale, soulignant la situation humanitaire en Syrie qui demeure catastrophique et exige une attention urgente. Dans ce sens le groupe A3+ appelle les donateurs à mobiliser les ressources nécessaires pour financer pleinement le Plan de réponse humanitaire (HRP), rappelant qu'en 2023, le HRP de 4,1 milliards de dollars n'a été financé qu'à hauteur de 33%, un niveau inacceptable et insoutenable. Le groupe a poursuivi en indiquant que les développements récents, avec plus de 664.000 personnes nouvellement déplacées, dont 75% sont des femmes et des enfants,

soulignant la nécessité d'intensifier les efforts pour faciliter leur retour en toute sécurité et dignité. Le A3+ souligne l'importance primordiale de créer un environnement propice au retour volontaire, sûr et digne des réfugiés syriens et des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Cela nécessite, a indiqué le diplomate, d'assurer la sécurité à l'échelle nationale. Selon lui, la situation sécuritaire volatile a conduit à la suspension des opérations humanitaires dans certaines zones.

Le A3+ réitère son appel à un cessez-le-feu global sur l'ensemble du territoire. Il faut aussi, a assuré l'ambassadeur Bendjama, rétablir les services de base. Sans accès aux services essentiels, a-t-il souligné, les Syriens ne seront pas encouragés à revenir chez eux. Pour cela, le groupe exhorte toutes les parties prenantes à soutenir la mise en œuvre d'une stratégie de redressement efficace, fournissant les ressources nécessaires aux moyens de subsistance des Syriens. Le diplomate a ajouté que la situation nécessite d'accélérer la reprise économique. Le groupe A3+ appelle la communauté internationale à faciliter le processus de redressement de la Syrie, y compris en levant les sanctions unilatérales qui entravent le progrès économique. Le représentant de l'Algérie a indiqué que le groupe A3+ reste engagé à plaider en faveur d'une Syrie stable et unie, reconnaissant que sa stabilité est essentielle pour l'ensemble de la région.

Et d'adresser à la communauté internationale ce message clair : «Une collaboration sincère et un dialogue constructif sont essentiels pour réaliser la nouvelle Syrie à laquelle son peuple aspire et qu'il est temps pour le peuple syrien de faire taire les armes et de travailler ensemble pour un avenir meilleur pour leur pays.»

BOURSE D'ALGER

Vers le lancement d'un système de cotation en ligne

L'ANNÉE 2025 MARQUE UN TOURNANT MAJEUR POUR LA BOURSE D'ALGER, avec la cotation de grandes entreprises, dont la Banque de développement local (BDL) qui a rejoint la liste des sociétés cotées, après le CPA.

Le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, a souligné, hier, lors d'une intervention à la radio algérienne, l'importance de ces événements pour le marché boursier et a évoqué les perspectives pour l'institution. Il a surtout annoncé la mise en place du nouveau système de cotation digitalisé qui permettra d'effectuer des transactions de vente et d'achat en ligne. «Nous espérons le mettre en ligne cette année. Nous sommes dans la phase finale des essais qui ont impliqué l'ensemble des acteurs», a-t-il déclaré. Benmouhoub a mis l'accent sur la transformation numérique qui s'annonce en grande pompe pour le marché boursier et se dit «convaincu que la digitalisation va créer une transformation importante sur le marché» et que l'introduction de nouveaux outils di-



gitalisés permettra de faciliter l'accès des investisseurs aux titres, d'améliorer la liquidité du marché et de rendre les transactions plus rapides et transparentes.

En attendant, les mêmes modalités de souscription sont adoptées pour ceux qui désirent acheter des actions de la BDL dont l'entrée en Bourse sera effective à partir du 20 janvier.

Benmouhoub n'a pas caché son optimisme car le marché boursier est en pleine expansion.

«2024 a été une année exceptionnelle à tout point de vue», a-t-il souligné, avant d'affirmer que l'entrée en Bourse du Crédit populaire d'Algérie (CPA) et de la BDL auront un impact considérable sur la capitalisation boursière qui a connu une aug-

mentation spectaculaire. En passant de 72 milliards à 522 milliards de dinars, elle démontre la croissance du marché et son potentiel pour capter de l'épargne et financer l'économie, a-t-il ajouté, précisant que le bilan de 2024 a permis d'enregistrer 4,9 milliards de dollars de capitalisation boursière. Il a fait savoir que la puissance d'une Bourse est souvent, entre

autres, calculée sur la base de l'importance de sa capitalisation. Evoquant le cas du CPA, Benmouhoub a indiqué que son entrée en Bourse aura été «une réussite». En effet, sur 138 milliards de dinars initialement programmés en levée, il y a eu 112 milliards dont une grande partie a été souscrite par des personnes physiques. «La Bourse peut être aussi un moyen de capter l'épargne et financer l'économie à travers des entreprises des secteurs privé et public, dans les services ou la production», affirme-t-il.

Selon lui, l'entrée en Bourse de la première start-up Moustachir est un autre événement phare de l'année 2024. «Aujourd'hui, il y a une véritable mutation du système financier en Algérie qui est en train de prendre forme», a-t-il soutenu. Pour lui, notre pays dispose d'une assistance financière de la part des banques, de la Bourse et des fonds d'investissement qui vont aider à soutenir la croissance économique.

S'agissant de la nouvelle année, il a rappelé que la digitalisation et l'élargissement de l'accès au marché sont des priorités. «Nous allons continuer à travailler pour offrir plus de transparence, de fluidité et de sécurité aux investisseurs», a-t-il conclu.

■ Wassila Ould Hamouda

EMPLOITIC CONNECT 2025

Un rendez-vous pour dynamiser le recrutement

Le marché de l'emploi s'apprête à vivre un événement majeur avec la 13^e édition d'Emploitic Connect, un salon qui s'impose comme le plus grand rassemblement dédié à l'emploi dans le pays. Depuis ses débuts en 2006, Emploitic s'est imposé comme le leader du recrutement en Algérie, facilitant l'intégration pour plus de 20.000 demandeurs d'emploi chaque année grâce à un réseau de plus de 10.000 entreprises clientes et une communauté dépassant le million de membres.

Cet événement, prévu le 25 janvier au Palais des expositions (Safex) n'est pas un simple espace d'information et de recrutement, il constitue un véritable carrefour où les talents émergents rencontrent les entreprises visionnaires, prêtes à relever les défis du marché du travail. Emploitic Connect est conçu pour répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et des employeurs. Les entreprises participantes auront l'opportunité de recruter en temps réel, tandis que les visiteurs, qu'ils soient jeunes diplômés, salariés en quête de reconversion ou porteurs de projets, bénéficieront de formation, d'ateliers et de conférences pour enrichir leurs compétences et préparer leur avenir professionnel. Nous sommes une entreprise de recrutement spécialisée et agréée, conventionnée avec l'Agence nationale de l'emploi. Ce salon s'inscrit dans cette perspective visant à rapprocher les chercheurs d'emploi et les employeurs», explique Yasmine Hadj Ahmed, responsable de la communication et des relations publiques chez Emploitic. «Le salon regroupera principalement des entreprises en quête de nouveaux talents. Ces exposants, issus de divers secteurs d'activité, auront l'occasion de proposer leurs opportunités d'emploi directement aux visiteurs. En parallèle, des ateliers et des conférences seront organisés

pour accompagner les chercheurs d'emploi, qu'ils soient jeunes diplômés, issus de la formation professionnelle ou en quête de reconversion et d'évolution de carrière», précise M^{me} Hadj Ahmed. Lors de l'édition précédente, rappelle-t-elle, «le salon avait déjà attiré plus de 16.000 visiteurs et rassemblé plus de 120 entreprises, offrant 3.000 opportunités d'emploi». Cette année, selon elle, «l'objectif est de dépasser ces chiffres en mettant l'accent sur des nouveautés telles que des masterclasses animées par des experts de divers secteurs, axées sur les compétences clés et les stratégies pour réussir dans un marché de l'emploi en constante évolution». Environ une centaine d'entreprises, tant publiques que privées, participeront à cet événement. «Ces entreprises, à l'exception des administrations publiques qui ont un système de recrutement distinct, offriront de multiples opportunités. Le salon bénéficie du parrainage du ministère de la Poste et des Télécommunications, et nous attendons confirmation de trois autres parrainages en cours de traitement», ajoute la responsable.

AUGMENTATION DE 40% DU NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOI

Concernant la situation globale du marché de l'emploi, M^{me} Hadj Ahmed souligne qu'«il est difficile de fournir une vision complète, car nous sommes l'un des acteurs parmi d'autres». Toutefois, précise-t-elle, «cette année, nous avons constaté une augmentation de 40% du nombre d'offres d'emploi publiées sur notre site par rapport à l'année précédente, ce qui reflète une dynamique positive pour les entreprises collaborant avec nous. Cependant, c'est à l'Anem de fournir une analyse globale du marché, car nous leur communiquons régulièrement



nos données.» Avec plus de 100 entreprises attendues et un espace d'exposition de 3.000 m², Emploitic Connect 2025 propose ainsi un programme riche et diversifié, incluant des sessions pratiques pour aider les demandeurs d'emploi à se démarquer. Parmi les conférences thématiques prévues figurent «Réussir sa première expérience professionnelle», «Développer les soft skills», «Comprendre l'impact des nouvelles technologies sur le marché de l'emploi», et «Explorer le recrutement 4.0, qui combine intelligence artificielle et expertise humaine».

■ Assia Boucetta

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Anexal prévoit une hausse en 2025

Les perspectives concernant les exportations hors hydrocarbures pour l'année 2025 sont prometteuses. Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal) prévoit d'ores et déjà une hausse en 2025, soulignant à cet effet le plein engagement de son association dans la réalisation des objectifs des pouvoirs publics.

«Même si nous n'avons pas encore validé nos chiffres de l'année dernière, nous sommes convaincus que nous ferons beaucoup mieux durant 2025, grâce aux incitations mises en place par l'Etat pour encourager la production et l'exportation mais aussi compte tenu de la forte demande des produits algériens à l'internatio-

nal», a affirmé, hier, Tarek Boulmerka. Dans ce sillage, il a mis en avant l'engagement de différents ministères à prendre en charge les préoccupations des exportateurs. «Les pouvoirs publics ont mis en place des mesures d'incitation et de nombreuses contraintes ont été relevées pour accompagner les exportateurs», a-t-il reconnu. Il a également rappelé la signature d'une convention entre la compagnie nationale Air Algérie Cargo et le ministère du Commerce qui prévoit une réduction de 50%

des frais de transport pour les exportateurs algériens.

Le responsable a soutenu que l'Association dispose d'une feuille de route ambitieuse pour augmenter et diversifier les exportations. Aussi, il a annoncé qu'une trentaine de foires seront organisés à l'étranger, essentiellement en Afrique et dans les pays arabes, d'autant que les produits algériens, «fabriqués selon des normes internationales», sont très demandés en Afrique, en Asie et en Europe. Il a fait savoir que les prin-

cipaux produits les plus demandés sont les dattes, l'huile d'olive, le caroube et ses dérivés, le fer à béton, le clinker, biscuits et gâteaux... Boulmerka a souligné que la 4^e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue à Alger en septembre 2025, constitue un rendez-vous important pour faire connaître d'avantage nos produits et une occasion pour renforcer la coopération et booster nos exportations vers l'Afrique. Et c'est dans ce sens qu'a été signée, hier, une convention

entre l'Anexal et la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) pour accompagner les exportateurs à travers notamment l'assurance produits et l'assurance équipements.

Selon lui, les exportateurs bénéficieront, à la faveur de cette convention, des taux réduits en termes de prime d'assurance. En effet, la CNMA a annoncé, dans un communiqué rendu public, hier, la signature d'une convention cadre de partenariat et d'assurance avec l'Anexal. «La CNMA vient de concrétiser un partenariat avec l'Anexal relatif à la couverture de l'ensemble des biens, du transport des marchandises ainsi que des responsabilités concourantes», lit-on dans le communiqué.

■ Amokrane H.

LOI SUR LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Le gouvernement examine les projets de décrets exécutifs

LE PREMIER MINISTRE, NADIR LARBAOUI, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, aux conditions et aux modalités de cession des biens immobiliers appartenant à l'Etat, ainsi qu'au programme de renforcement de la sécurité hydrique, selon un communiqué des services du Premier ministre.

Le gouvernement a examiné des projets de décrets exécutifs relatifs à la loi sur la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme qui s'inscrivent dans le cadre de l'engagement de notre pays à œuvrer pour poursuivre les efforts visant à renforcer l'efficacité du système national de prévention du blanchiment d'argent, du financement du terrorisme et du financement des armes de destruction massive et à assurer sa compatibilité avec les normes internationales pertinentes, notamment avec les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI).

Par ailleurs, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n°18-153 du 4 juin 2018 fixant les conditions et les modalités de cession des biens immobiliers appartenant à l'Etat et des biens gérés par les offices de promotion et de

gestion immobilière (OPGI) qui vise l'amélioration et la facilitation des procédures administratives, en y apportant plus de souplesse, afin de faciliter l'opération de cession au profit des acquéreurs légaux.

Enfin, et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du programme de renforcement de la sécurité hydrique décidé par le chef de l'Etat, le gouvernement a entendu deux communications sur l'état d'avancement de la réalisation des cinq usines de dessalement de l'eau de mer qui devraient être mises en service dans les semaines à venir, ainsi que l'examen de l'état d'avancement de la réalisation du barrage de Souk El Tleta dans la wilaya de Tizi Ouzou, qui contribuerait à améliorer l'approvisionnement en eau potable au profit des habitants des wilayas de Tizi Ouzou, Boumerdès et Alger, avec une capacité de stockage pouvant atteindre 90 millions de m³ par an.

■ R. N.



STATIONS DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Le programme du président en voie d'achèvement

Le gouvernement poursuit la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son volet portant sur la sécurité hydrique. Lors d'une réunion présidée, hier, par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, deux rapports sur l'avancement des travaux au niveau de cinq nouvelles stations de dessalement ont été présentés, indique un communiqué du Premier ministre qui précise que ces infrastructures seront mises en service au cours des prochaines semaines. Le gouvernement a examiné aussi l'avancement des travaux du barrage de Souk Tlata dans la wilaya de Tizi Ouzou. La stratégie de lutte contre le stress hydrique de l'Algérie est en train d'être exécutée progressivement. Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a effectué, mardi dernier, une visite d'inspection à la station de dessalement de l'eau de mer d'Edraouch, dans la commune de Berrihane (El Tarf) où la production de l'eau est

prévue le 7 février prochain. «Dès le début du mois prochain, 60.000 m³ d'eau dessalée seront quotidiennement produits dans cette station qui atteindra une capacité de production de 300.000 m³/jour lors de la phase finale le 14 mars 2025», avait souligné le PDG de Sonatrach qui s'est dit «très satisfait de l'avancement des travaux, d'autant que ces projets sont réalisés par des mains 100% algériennes». «Ces installations entreront dans la phase des premiers essais de débit de l'eau avant la fin du mois janvier et seront en service avant le mois sacré de Ramadhan».

«Les cinq stations de dessalement de l'eau de mer relevant d'un programme d'urgence décidé par le président de la République pour approvisionner les populations en eau potable seront réalisées dans les délais et selon les normes internationales», a affirmé Rachid Hachichi qui a rappelé ainsi l'engagement de Sonatrach. Le PDG de la compagnie nationale a également révélé que le groupe qu'il di-

rige s'est vu confier la réalisation de six (6) autres stations de dessalement de l'eau de mer, dont les travaux seront entamés aussitôt après l'achèvement et la mise en service des 5 stations en phase d'achèvement sur la bande côtière algérienne. Selon un communiqué rendu public, hier, par le Groupe, ce programme national représente «une étape phare dans la stratégie nationale de l'eau visant à satisfaire 60% des besoins de l'Algérie en eau potable, à travers des projets de dessalement à l'horizon 2030». Hachichi a, dans ce contexte, salué «les efforts considérables déployés par les employés de la société Algerian EnergyCompany (AEC) qui supervise la réalisation de ce projet vital, ainsi que ceux de la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), et de l'Entreprise nationale de canalisations (ENAC), qui ont réalisé le projet de la station de Kouidiet Eddraouche avant les délais».

■ S. Rabia

Un cadre juridique efficace

L'Algérie a mis en place un cadre juridique robuste pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a souligné, hier, le politologue Moussa Boudhane, dans le sillage de l'examen par le gouvernement d'un décret exécutif de la loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce cadre est principalement constitué de lois, de règlements et d'instructions émis par diverses autorités. «La loi n° 23-01 du 7 février 2023, explique-t-il, est un élément central de la législation algérienne qui vise à renforcer les mesures de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en imposant des obligations de vigilance aux institutions financières et autres entités assujetties, notamment en matière d'identification et de vérification de l'identité des clients, ainsi que de déclaration des opérations suspectes». Et de rappeler que la loi du 27 février 2005 a été aussi l'un des premiers textes à établir un cadre légal pour la lutte contre le blanchiment d'argent. Il a été modifié par la loi n° 23-01 pour s'adapter aux évolutions des menaces liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. En outre, le règlement n° 24-03 émis par la Banque d'Algérie a défini également les obligations des institutions financières en matière de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. Il précise les mesures à prendre pour détecter et signaler les activités suspectes. Les instructions de la cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) détaillent, par ailleurs, les procédures que doivent suivre les entités pour se conformer aux exigences de la loi sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Elles incluent des directives sur la formation du personnel et la mise en place de systèmes de contrôle interne. Le politologue a rappelé à ce titre que l'Algérie a également créé des institutions dédiées à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, telles que la CTRF, qui est responsable de la collecte et de l'analyse des informations financières suspectes. Cette cellule joue un rôle crucial dans la coordination des efforts entre les différentes agences gouvernementales et les institutions financières. Au plan international, l'Algérie est signataire de plusieurs conventions internationales relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ce qui renforce son engagement à respecter les normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Cela inclut la ratification de la Convention des Nations unies contre la corruption et d'autres traités pertinents. En somme, le pays a établi un cadre légal et réglementaire complet pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, intégrant des lois spécifiques, des règlements et des instructions qui guident les pratiques des institutions financières et des autres entités concernées.

■ Aya Malak

NOUVEAUX STATUTS DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Des primes attractives et perspectives prometteuses

Le gouvernement a officiellement entériné une refonte des statuts et des régimes indemnitaires des professionnels de la santé. Ces mesures, publiées au Journal officiel, introduisent dix nouveaux textes réglementaires, redéfinissant les carrières et les droits des corps de ce secteur stratégique. Les réformes restructurent les catégories professionnelles et les grilles salariales, tout en créant des postes et des primes spécifiques.

Parmi les mesures phares, l'introduction d'un statut juridique spécifique pour les enseignants en santé publique. La fonction de médecin référent pour les généralistes a été créée, et une nouvelle catégorie de praticien médical spécialisé a été mise en place. Ces évolutions permettent également de revoir les barèmes de promotion dans les autres corps du secteur, avec des augmentations salariales substantielles pour l'ensemble des agents de santé.

En outre, les agents bénéficient d'un droit à la promotion honorifique, particulièrement en période de crise ou lors d'événements exceptionnels qui exigent une mobilisation accrue des équipes médicales. Les enseignants en santé publique, par exemple, ont vu la création de cinq primes et indemnités dédiées à récompenser leur engagement et leurs qualifications. Parmi ces primes, on note une prime d'amélioration des performances calculée sur une base mensuelle avec un taux variant entre 0% et 40% du salaire de base, versée trimestriellement. L'attribution de cette prime repose sur une évaluation précise des performances, dont les critères sont définis par un arrêté ministériel. De plus, ces professionnels bénéficient

d'une indemnité de qualification qui s'élève à 55% du salaire de base et qui est versée chaque mois. Ils profitent également d'une indemnité d'expérience pédagogique calculée à hauteur de 4% du salaire de base pour chaque échelon. Par ailleurs, une indemnité de documentation pédagogique a été mise en place, attribuée mensuellement à un montant forfaitaire de 3.000 DA. Enfin, une prime de soutien aux activités pédagogiques est allouée mensuellement à hauteur de 50% du salaire de base. Ces indemnités et primes sont toutes soumises aux cotisations sociales et de retraite. Les réformes ne se limitent pas aux enseignants, elles s'étendent également aux praticiens médicaux spécialisés et généralistes.

Ces derniers ont désormais droit à une nouvelle fonction de médecin référent qui offre des perspectives de carrière accrues et une prime spécifique de 25% du salaire de base, versée chaque mois. Pour les médecins spécialistes, une nouvelle catégorie de praticiens spécialisés hors de la catégorie de spécialité a été introduite, permettant une révision de leurs statuts et un accès à des primes d'obligation de soins spécialisés, variant de 40% à 55% du salaire de base mensuel.

Les réformes touchent également d'autres corps professionnels du secteur, comme les inspecteurs en santé publique, les infirmiers et les sages-femmes. Ces derniers bénéficient de révisions de leurs statuts, d'une amélioration des taux de promotion et de primes incitatives, telles que la prime d'amélioration des performances, pouvant atteindre 35% du salaire de base.

■ Samira Azzegag

AGRUMES

Hausse substantielle de la production

ORANGE, CITRON, MANDARINE... les agrumes envahissent le marché à des prix variés, au grand bonheur des consommateurs. L'agrumiculture est en plein essor, bénéficiant du soutien de l'Etat et de l'engagement des agriculteurs. La production va crescendo au fil des années. Les perspectives s'annoncent prometteuses d'autant que la hausse a avoisiné le 1 million de quintaux.

«**L**a production d'agrumes avoisinerait, cette saison, les 18 millions de quintaux», annonce le président du Conseil interprofessionnel des agrumes (CNIF/agrumes), Mohamed Nadji. Selon lui, cette hausse du volume est due à de nombreux facteurs. Il s'agit, notamment, de l'évolution graduelle de la superficie agrumicole, de la prise en charge des maladies qui attaquent les agrumes et le recours au système d'irrigation goutte à goutte qui permet à 80% des agriculteurs d'obtenir de meilleurs rendements, tout en économisant l'eau, les engrais et l'énergie. Le responsable n'a pas omis de mettre en avant le soutien des pouvoirs publics dans la réalisation des forages hydrauliques, le soutien des prix des engrais et autres équipements d'irrigation. Il a aussi mis en avant la contribution du Conseil en organisant des séminaires et sessions de formation au



profit des agriculteurs pour découvrir de nouvelles techniques innovantes, rappelant, dans ce sens, l'organisation, les 3 et 4 décembre 2024, d'un colloque international dans la wilaya de Chlef.

Il a ajouté que le Conseil est en contact permanent avec les instituts de recherche agricole pour faire circuler les connaissances et œuvrer en faveur d'un développement cohérent et durable de la filière. Concernant les préoccupations des producteurs quant à l'écoulement dif-

ficile de la production, Mohamed Nadji a fait savoir qu'il a tiré la sonnette d'alarme dès 2011 sur les conséquences de la surproduction. Selon lui, pour faire face aux problèmes de surproduction, il est nécessaire de maîtriser le circuit de commercialisation. «Les agriculteurs ont bénéficié de nombreuses mesures d'incitation à la production décidées par l'Etat. Ils ont répondu aux attentes avec une production abondante et des prix raisonnables. Notre mission s'arrête là, la commercialisation n'est pas de notre res-

sort», tranche-t-il. Toutefois, il a insisté pour que cela ne se fasse pas au détriment des agriculteurs. Autrement dit, «ces derniers ne doivent pas vendre à perte». «Nous ne cherchons pas à faire porter le chapeau au ministère du Commerce, mais ce dernier doit nous accompagner dans la commercialisation», a-t-il plaidé. Selon lui, l'une des solutions préconisées, en plus de la transformation, est l'exportation notamment vers les pays africains, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-CAf). Il a assuré que le produit algérien est fortement demandé à l'échelle mondiale, notamment pour son goût.

Si aujourd'hui, l'objectif consiste pour tout producteur à obtenir une récolte à rendement élevé et de qualité, quels sont les facteurs agronomiques susceptibles d'influencer ces paramètres ? Le président de l'Association professionnelle agricole des agrumiculteurs de la wilaya d'Alger (APAAlger) et membre du CNIFA/Agum, Ali Salem, a insisté sur l'importance d'aider les producteurs dans le respect de l'itinéraire technique de la culture pour améliorer les rendements. Il a également ajouté que la filière a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée. Il a aussi mis en avant l'importance d'améliorer la fertilisation des sols. Selon lui, les engrais permettent de stimuler la croissance, afin que le rendement de la culture soit optimal, signalant que les périodes prolongées de stress hydrique constituent une menace pour les vergers d'agrumes qui ont besoin d'importantes quantités d'eau.

■ Amokrane H.

KHALED RABIHA, DG DE L'INSTITUT TECHNIQUE DE L'ARBORICULTURE FRUITIÈRE ET DE LA VIGNE

«L'agrumiculture algérienne peut faire face à la concurrence»

Entretien réalisé par Amokrane H.

Dans cet entretien, Khaled Rabiha, directeur général de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAF), revient sur la production des agrumes cette saison, qui devrait atteindre 18 millions de quintaux.

Comment évaluez-vous la production d'agrumes cette saison ?

La production d'agrumes en Algérie devrait atteindre plus de 18 millions de quintaux, soit plus de 1,8 million de tonnes contre 1,7 million l'année précédente, tandis que la production cumulée d'agrumes en Afrique du Nord devrait chuter de 11%.

Cette baisse est également perceptible dans tout le pourtour méditerranéen. C'est ce que révèlent les estimations préliminaires de récolte publiées par l'Organisation mondiale des agrumes (WCO), le 15 novembre 2024, pour les pays de l'hémisphère Nord. En termes d'espace, l'agrumiculture algérienne occupe 84.026 ha,

l'oranger occupant la plus grande surface avec 54.227 hectares (67,77%), suivie du clémentinier avec 17.263 hectares (21,57%), le citronnier avec 5.833 hectares (7,28%), le mandarinier avec 2.577 hectares (3,22%) et les pomelos avec 120 ha.

L'abondance de la production a fortement contribué à la baisse des prix des clémentines et navels, sachant que certaines variétés de clémentine ont été commercialisées dans les marchés de gros entre 30 et 60 DA.

Comment expliquer ce niveau de production ?

Cette augmentation s'explique en partie par l'extension des superficies dédiées à la production d'agrumes atteignant 84.026 ha, dont 70.920 ha sont en production. Le reste se compose des jeunes plantations qui entreront en production progressivement d'ici à 2027, avec des densités allant de 600 à 800 plants/hectare voire 1.200, en adoptant des techniques modernes en matière de fertilisation, d'irrigation localisée et de traitement phytosanitaire, d'une part. D'autre part, le cumul des précipitations enregistrées entre mi-septembre et fin décembre 2024 nous ont permis d'avoir un automne relativement plu-

vieux, après des épisodes de sécheresse très marqués l'an passé. C'est aussi la politique de soutien des pouvoirs publics aux agrumiculteurs et professionnels de la filière, à la vulgarisation agricole et au suivi régulier assuré par les techniciens et les spécialistes sur le terrain et les facilitations en matière d'investissement et l'obtention des crédits.

Quelle en est la répartition par wilaya ?

La wilaya de Blida se positionne en tête du classement de la production avec 4,6 millions de quintaux, suivie de Chlef (1,7 million) et Mostaganem à la troisième place avec 1,6 million de quintaux.

En matière de superficie, la wilaya de Blida a conservé sa place de leader national avec 20.023 ha, suivie des wilayas d'Alger (7.163 ha), Tipasa (6.768 ha), Chlef (6.698 ha), Mascara (6.663 ha), Mostaganem (5.590 ha) et Relizane (4.925 ha) qui constituent les 7 premiers producteurs au niveau national sur les 21 wilayas potentielles.

Quelles en sont les perspectives ?

De nombreuses perspectives s'offrent à la culture, entre autres la ré-



habilitation des vieux vergers, l'encouragement des agriculteurs à cultiver des variétés anciennes adaptées aux effets du changement climatique et à sortir de la dualité clémentine-oranges navels, labellisation de la clémentine de Misserghine.

Il s'agit aussi du développement du segment de la transformation qui

offre plus de débouchés sur l'exportation des produits transformés, l'élargissement du réseau de commercialisation et l'ouverture de nouvelles voies d'exportation, en particulier vers les pays africains et aussi encourager la recherche-développement pour une meilleure valorisation des co-produits des agrumes. Forte de deux siècles d'expérience, l'agrumiculture algérienne est maintenant capable de soutenir la concurrence de ses rivaux dans la grande compétition internationale qui s'annonce.

Un sérieux effort d'organisation se poursuit sur le plan coopératif, dans le but de réduire davantage les prix de revient à la production et d'améliorer les conditions de la commercialisation.

En dehors d'une demande de la consommation locale sans cesse croissante, d'immenses pays, dont le climat n'a pas la douceur du nôtre, auront des besoins à satisfaire, ce qui ouvre des perspectives extrêmement vastes à tous ceux qui sauront oser. L'optimisme de l'agrumiculteur algérien, véritable acte de foi dans l'avenir de l'agrumiculture, marque le caractère d'un peuple décidé à ne pas se laisser distancer.

■ A. H.

ENGRAIS ET PRODUITS CHIMIQUES

Sonatrach dévoile son plan stratégique

L'industrie algérienne des engrais et des produits chimiques entre dans une nouvelle ère de développement, dynamisée par la vision ambitieuse du groupe Sonatrach. Lors d'une visite au complexe Fertil d'Annaba, hier, le PDG Rachid Hachichi a réaffirmé l'engagement de l'entreprise à développer une industrie pionnière dans ce secteur. Cette visite intervient dans un contexte particulier, marqué par la reprise totale du contrôle de Fertil par Sonatrach, à travers sa filiale Asmidal, suite au rachat, en juin dernier, des parts du groupe espagnol Villar Mir. Cette acquisition stratégique renforce considérablement la position de Sonatrach dans le secteur pétrochimique national. Le complexe Fertil, spécialisé dans la production d'ammoniac et d'engrais, fait l'objet d'un vaste plan de modernisation. Les performances actuelles sont déjà significatives, avec une production atteignant 110.000 tonnes d'ammoniac et 102.000 tonnes d'engrais, couvrant plus de 77% des besoins nationaux. La réhabilitation du four principal

de production d'ammoniac, qui produit actuellement environ 1.000 tonnes par jour, constitue l'un des projets phares de cette modernisation. Il faut rappeler à ce propos que le nouveau plan de développement 2025-2029 de Sonatrach, récemment adopté par l'Assemblée générale ordinaire, prévoit des programmes ambitieux dans les domaines de la transformation, du raffinage et de la pétrochimie.

L'objectif est double : répondre aux besoins du marché national, tout en développant les capacités d'exportation. En matière d'investissements environnementaux, Fertil a déjà engagé des dépenses significatives. En 2017, l'entreprise avait investi 14,7 millions de dollars dans la rénovation et l'amélioration de ses installations, notamment pour réduire et traiter les émanations de gaz toxiques. Le développement des industries chimiques en Algérie connaît une nouvelle dynamique grâce aux synergies entre le secteur des hydrocarbures et l'exploitation minière. Le projet phare de Bled El Hadba,

dans la région de Tébessa, illustre parfaitement cette stratégie d'intégration industrielle. Il s'agit d'un mégaprojet, d'une valeur de 7 milliards de dollars, porté par une société mixte algéro-chinoise, l'Algerian Chinese Fertilizers Company, détenue à 56% par la partie algérienne (Asmidal et Sonarem) et à 44% par les partenaires chinois Wuhuan et Tian'an. Le gisement de Bled El Hadba recèle des réserves considérables estimées à 1,2 milliard de tonnes de phosphate, permettant une exploitation sur 80 ans. La production annuelle prévue est impressionnante, avec 10,5 millions de tonnes de phosphate brut et 6 millions de tonnes de phosphate enrichi.

La dimension industrielle du projet est, par ailleurs, renforcée par son intégration dans le réseau ferroviaire national, facilitant ainsi le transport et la distribution des produits. Cette infrastructure logistique permettra d'optimiser la chaîne de valeur, de l'extraction à la commercialisation.

■ Lyes Mechti

CÉLÉBRATION DE YENNAYER

Coup d'envoi d'une caravane du HCA vers le Gourara

LE PRÉSIDENT DE L'APN, BRAHIM BOUGHALI, A DONNÉ, HIER, À PARTIR DE LA PLACETTE DE LA GRANDE-POSTE D'ALGER, LE COUP D'ENVOI du départ de la caravane de la cinquième édition du Prix du président de la République de la langue et de la littérature amazighes dans le cadre des célébrations officielles du Nouvel An amazigh sous le slogan «Yennayer rassemble dans l'Algérie triomphante».

Dans une déclaration à la presse, Boughali a affirmé que «l'arabité, l'amazighité et l'islam sont les composantes fondamentales de l'identité algérienne». «Timimoun qui accueillera les festivités officielles célébrant Yennayer 2975 se distingue par son cachet architectural, ses paysages naturels et touristiques, en plus de la variante linguistique taznatit, parlée dans cette région du Sahara algérien», a-t-il dit. Boughali a saisi l'occasion pour rappeler l'attachement de la jeunesse à la patrie et le refus d'une quelconque leçon en matière de démocratie, de liberté d'expression et de respect des droits de l'homme. Il a réaffirmé l'adhésion à la démarche du président de la République qui veut bâtir une Algérie dans la fidélité aux valeurs nationales.

Pour sa part, le président du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a relevé qu'à travers cette manifestation, le HCA œuvre à «mettre le livre amazigh à la disposition du grand public» et à «valoriser cet effort institutionnel» qui s'inscrit dans le cadre de la promotion de la langue amazigh. La caravane est également dédiée à la promotion des œuvres primées lors des éditions précédentes du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes, institué en 2020 par décret présidentiel.

«La caravane est un signe de considération pour la création, le savoir et l'unité nationale», a-t-il ajouté. Il a également renouvelé son soutien à la démarche du président de la République visant la protection et l'épanouissement de toutes les dimensions de l'identité nationale. «Tamazight restera toujours un symbole de l'unité, de la diversité et de la cohésion sociale», a-t-il affirmé. Le HCA a porté son choix, cette fois, sur la perle du désert, Timimoun, qui abritera, à partir

de demain, les festivités officielles de Yennayer 2975. L'Oasis rouge avec ses ksour à l'architecture typique, son Ahellil, une poésie chantée à qui le regretté Mouloud Mammeri avait consacré, au milieu des années 1980, un ouvrage «L'Ahellil du Gourara», recèle des traits de culture amazigh d'autant que où l'on parle une variante du tamazight, le gourari. C'est l'une des wilayas où l'enseignement de cette langue est assuré pour 1.646 élèves du primaire et du moyen. Pour marquer cette fête nationale, le HCA, dont la caravane arrive aujourd'hui dans la capitale du Gourara distante de 1.200 km d'Alger, a prévu de nombreuses activités. Certaines sont à caractère festif, comme l'ouverture d'un marché de produits d'artisanat, d'autres, notamment les conférences, sont plus académiques.

ATTRIBUTION DU PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE AMAZIGHES DIMANCHE

Le moment fort sera l'attribution, dimanche prochain, en début de soirée, du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes. Ce prix traduit l'engagement de l'État à soutenir l'essor de la langue dans toutes ses dimensions. La journée d'aujourd'hui verra l'organisation d'un défilé auquel prendront part des éléments de la Garde républicaine et de la Protection civile. La profusion de sons et de couleurs sur la place du 1^{er} Novembre donnera le coup d'envoi du programme qui comporte deux journées d'étude où interviendront plusieurs chercheurs et universitaires, comme Ferrad, Harech et Benramdane.

L'une sera consacrée aux bases des référents nationaux et l'autre à Yennayer et ses liens avec les rites agricoles. Le directeur de la culture et des arts de Timimoun a affirmé que le secteur participera avec une exposition sur le patrimoine matériel et immatériel de l'Oasis rouge mais aussi à travers une exposition mobile



du Centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre qui met en valeur les dessins et motifs zénètes. Un atelier de formation sera consacré aux techniques cinématographiques sur la protection des ksour et des greniers de céréales des régions du Gourara, du Touat et de Tidikelt. Dans la soirée de demain, au ksar de Tataouine, un spectacle d'Ahellil y sera organisé, en l'honneur des invités du HCA, qui prévoit aussi un

volet lié à sa vocation en l'occurrence la promotion de tamazight.

La première journée débutera par l'apposition d'une plaque en caractère tiffinagh au niveau de l'aéroport de Timimoun. En plus d'ateliers pédagogiques d'enseignement de la langue amazigh, l'adaptation des cursus d'enseignement en variante amazigh locale zénète sera abordée.

■ Samira Belabed

La journée du 12 janvier chômée et payée

La journée du dimanche 12 janvier 2025, correspondant au jour de l'An Amazigh, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, a indiqué, hier, la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative dans un communiqué. «A l'occasion d'Amenzu n Yennayer, jour de l'An Amazigh, et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du dimanche 12 janvier 2025 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise la même source. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précitées «sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», précise-elle.

TIZI OUZOU

Lancement des festivités

Crest en grande pompe qu'a été donné, hier, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, le coup d'envoi des festivités marquant la célébration de Yennayer, par le wali Abou Bakr Essedik Boucetta. Un lancement qui s'est déroulé en trois étapes. La première l'a été par l'inauguration du marché de Yennayer implanté au niveau des espaces de l'ex-gare routière et sa placette M'barek Ait-Menguellat. Un marché qui a été ouvert en présence de 39 commerçants pour les victuailles et 115 exposants dont 31 venus de 6 wilayas (Bejaïa, Bouira, Bou-

merdès, Blida, Biskra et Alger) activant dans le domaine de l'artisanat. Un marché où les citoyens pourront s'approvisionner pour les besoins du repas de Yennayer à des prix abordables, selon le directeur local du commerce. La deuxième étape a été la placette de l'ancienne mairie où la Direction de la jeunesse et des sports a dressé des chapiteaux pour faire étalage de toutes les activités tant pédagogiques que culturelles qu'elle assure dans ses établissements. Enfin, la troisième et dernière étape de cette ouverture solennelle de la manifestation, qui s'étalera

jusqu'au 12 janvier, l'a été à la maison de la culture Mouloud-Mammeri pour donner également le coup de starter de la fête. Une célébration marquée par les rites du sacrifice d'un coq et la première coupe de cheveux du plus jeune garçon de la maison. Ce fut aussi une occasion de donner le coup d'envoi de la 3^e édition du concours du chant populaire féminin «Urar n Lxalat di Tizi», avec la participation d'une trentaine de troupes, et la réalisation de la fresque de Yennayer.

■ Rachid Hammoutène

RESTAURATION ET HÔTELLERIE

Le numérique pour optimiser les performances

La digitalisation des prestations de service dans les domaines de l'hôtellerie et la restauration est susceptible d'optimiser la rentabilité des différents départements de cette activité économique. Ainsi, les menus interactifs et les codes QR deviennent des outils numériques recommandés par les professionnels du secteur.

Dans son intervention présentée, hier, en marge du Salon international des équipements et services pour la restauration et l'hôtellerie (Horeca Export 2025) qui prendra fin aujourd'hui au Palais des expositions Pins maritimes, Ali Amine Afir, consultant en hôtellerie et tourisme, revient sur les avantages de recourir à ces outils et les inconvénients qui peuvent en découler.

«Les menus interactifs et les codes QR transforment l'expérience en restauration, en offrant aux clients un accès rapide et personnalisé aux

plats, tout en réduisant les coûts et améliorant la gestion des restaurants. Bien que ces technologies apportent des avantages, en termes d'efficacité, d'hygiène et de flexibilité, elles posent des défis liés au coût, à l'installation et la dépendance à la technologie et la diminution des interactions humaines», indique-t-il.

Ce qui implique, précise-t-il, l'adoption d'une approche équilibrée entre innovation numérique et contact humain, afin de répondre aux besoins d'un large pan de la clientèle. Sur la nature des menus interactifs, le conférencier cite les tablettes tactiles, les bornes de commande, les applications mobiles et les tablettes interactives. «Ces outils numériques présentent plusieurs avantages, tant pour les

restaurateurs que pour la clientèle. Pour la première catégorie, ils permettent d'améliorer la communication interne en la rendant plus fluide entre le département cuisine et celui du restaurant. Ils aident à gérer le flux des plats. Ce qui est essentiel pour offrir une expérience client rapide et agréable», explique-t-il.

Aussi, ils assurent une efficacité opérationnelle en réduisant des erreurs de commande et en optimisant le processus du service. À cela s'ajoute l'avantage d'optimiser les coûts liés à l'impression des menus physiques et au personnel, outre la mise à jour instantanée des menus et les prix y afférents. «Ces outils réduisent le temps d'attente pour passer commande. Ce qui permet de servir plus

de clients en un laps de temps court et au personnel de se concentrer sur d'autres aspects du service», poursuit-il. Pour Afir, l'usage de ces solutions numériques permet la récolte des données inestimables sur les préférences des clients, à même d'aider les restaurateurs d'affiner leurs offres.

Du côté du client, les solutions numériques offrent un accès rapide aux menus avec la possibilité de personnaliser les commandes, et pour les clients algériens et pour les étrangers, grâce aux options de langues. Pour ce qui des inconvénients, le spécialiste évoque le coût important de l'installation du système numérique qui peut être difficile à supporter pour les petits établissements hôteliers. De même qu'il mentionne la

fracture technologique où la catégorie des seniors se sent exclue des prestations de services digitalisées. Farid Chedouba, cofondateur de la start-up BasseerTechlogy Innovation, revient, pour sa part, sur la solution numérique ClickOrder qui tend à révolutionner le Home Service et à permettre aux hôteliers de maximiser leurs profits.

«L'objectif visé à travers cette solution est de développer la notion Home Service qui ne se limite pas à la nourriture, et d'améliorer les services supplémentaires en Algérie, notamment pour le tourisme d'affaires», explique-t-il, faisant constater que la notion Home Service est peu développée dans notre pays, alors que 35% du chiffre d'affaires des hôtels à travers le monde sont générés uniquement des services supplémentaires.

■ A. Mehdid

BLIDA

Ouverture d'un nouveau centre d'enfouissement technique

UN NOUVEAU CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DES DÉCHETS (CET), d'une capacité de plus d'un million m³, est entré en exploitation dans la commune de Oued El-Alleug (Blida).

Ce CET, réalisé selon des normes modernes par les services de la wilaya, à savoir Hadaik et l'Epic, est le plus grand du genre dans la wilaya. Selon Wahid Tchachi, directeur de l'environnement de la wilaya de Blida, «ce nouveau CET a été réalisé avec un coût financier de plus de 250 millions de dinars. Il vise la prise en charge du problème de

saturation dont souffrent, depuis deux ans, les sept CET de la wilaya en raison de la hausse croissante du volume des déchets». Pour le directeur de l'environnement de la wilaya, «cette unité de traitement des déchets permettra également d'allonger la durée de vie de ce CET en valorisant les déchets comme le carton, les produits ferreux et non ferreux, le plastique, le verre et autres produits». Le recyclage permet également la réduction du volume des déchets et, partant, la protection de l'environnement, tout en contribuant à la génération de revenus supplémentaires pour l'entreprise et à la création de postes d'emploi pour les jeunes, a relevé Tchachi. Parallèlement à la mise en service de cette installation environnementale, les travailleurs employés au nouveau CET ont

reçu une formation sur les techniques d'exploitation d'un casier en vue d'une meilleure gestion de la structure et afin de respecter la durée d'exploitation du casier qui est de plus de 15 ans, a-t-il précisé. Selon Tchachi, la wilaya de Blida produit quotidiennement près de 1.100 tonnes de déchets, qui sont traitées au niveau de sept sites, d'une capacité entre 350 et 450 tonnes, et dont le taux de saturation est estimé entre 120 et 300%. Le responsable local annonce, à l'occasion, que dans le cadre de l'opération d'acquisition de 40 camions compacteurs, la wilaya de Blida a enregistré un troisième arrivage de dix camions compacteurs de 16 m³ qui seront distribués aux communes ayant un besoin accru en matière de moyens matériels de ramassage de déchets ménagers.

■ M. B.



RECENSEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE À BEJAÏA

L'opération pilote est à 50% d'avancement

L'opération de recensement de la production nationale est à 50% d'avancement, a indiqué le directeur du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya de Bejaïa, Ghali Sid Ahmed, ajoutant que son achèvement sera atteint dans une semaine. Il a d'autre part appelé les opérateurs qui n'ont pas encore reçu les enquêtes à apporter leur contribution et leur aide pour clôturer avec succès cette importante opération. La wilaya de Bejaïa a été choisie comme wilaya pilote pour le recensement de la production nationale en raison de l'impor-

tance de son tissu industriel dont une grosse part relève de l'agroalimentaire qui compte plusieurs leaders nationaux et dispose de potentialités avérées pour conquérir des parts sur les marchés extérieurs, notamment africains. L'exécution de cette opération a été lancée sous le slogan «un recensement général pour une économie intégrée», la semaine dernière par les autorités de la wilaya. Une commission de wilaya a été spécialement mise en place, chargée de son suivi et de fournir des rapports circonstanciés de son avancement, et assurer ainsi sa plé-

ne réussite. Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés à cet effet. Ainsi, 64 équipes ont été formées, soit 168 agents issus des différentes institutions encadrant le secteur économique. Le nombre d'entreprises concernées par cette opération de recensement s'élève à 9.810 entités. L'objectif assigné à ce recensement est de constituer une base de données fiables permettant de connaître avec précision le potentiel national, tout en étant utile pour réguler le marché national.

■ O. M.

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 ENTREPRISE NATIONALE DES PEINTURES
 NATIONAL COMPANY OF PAINTS

NIF N° : 099810028221392
 Entreprise Nationale des peintures E.P.E. ENAP-Spa

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT
 N° 01/ ENAP/DAP/2025

L'entreprise nationale des peintures (ENAP), sise Route Nationale N° 05 B.P. 78 Lakhdaria 10002 Bouira Algérie, lance un avis d'Appel d'Offres National Et International Ouvert pour l'achat de :

ACRYLIQUE THERMOPLASTIQUE LIQUIDE

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges dès la parution du présent avis dans la presse nationale et/ou le BOMOP aux adresses ci-dessous :

- EPE ENAP SPA Entreprise Nationale des Peintures Direction Générale Route Nationale N° 5 B.P. 78 Lakhdaria 10002 - Wilaya de Bouira- Algérie.
- Par Email à l'adresse suivante : enapdap@enap.dz

Les soumissions doivent être présentées conformément aux clauses du cahier des charges et doivent parvenir par voie postale ou déposées sous double pli fermé et anonyme avec mention :

SOUSSION A NE PAS OUVRIR
 Avis d'Appel d'Offre National Et International Ouvert
 N° 01/ENAP/DAP/2025
 Portant sur la fourniture de : ACRYLIQUE THERMOPLASTIQUE LIQUIDE.

Le délai de clôture des offres est fixé à vingt-et-un (21) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans la presse.

L'ouverture des plis sera publique et aura lieu le même jour que la date limite de dépôt des offres à 14h00 au siège de l'ENAP à l'adresse indiquée au-dessus, en présence des soumissionnaires qui sont invités à y assister.

Les soumissions qui parviennent après la date limite du dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

La durée validité de l'offre et de 30 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

■Horizons : 09-01-2025 - Anep 2516100027

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 ENTREPRISE NATIONALE DES PEINTURES
 NATIONAL COMPANY OF PAINTS

NIF N° : 099810028221392
 Entreprise Nationale des peintures E.P.E. ENAP-Spa

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT
 N° 02/ ENAP/DAP/2025

L'entreprise nationale des peintures (ENAP), sise Route Nationale N° 05 B.P. 78 Lakhdaria 10002 Bouira Algérie, lance un avis d'Appel d'Offres National Et International Ouvert pour l'achat de :

MICROBILLES DE VERRE

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges dès la parution du présent avis dans la presse nationale et/ou le BOMOP aux adresses ci-dessous :

- EPE ENAP SPA Entreprise Nationale des Peintures Direction Générale Route Nationale N° 5 B.P. 78 Lakhdaria 10002 - Wilaya de Bouira- Algérie.
- Par Email à l'adresse suivante : enapdap@enap.dz

Les soumissions doivent être présentées conformément aux clauses du cahier des charges et doivent parvenir par voie postale ou déposées sous double pli fermé et anonyme avec mention :

SOUSSION A NE PAS OUVRIR
 Avis d'Appel d'Offre National Et International Ouvert
 N° 02/ENAP/DAP/2025
 Portant sur la fourniture de : MICROBILLES DE VERRE.

Le délai de clôture des offres est fixé à vingt-et-un (21) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans la presse.

L'ouverture des plis sera publique et aura lieu le même jour que la date limite de dépôt des offres à 14h00 au siège de l'ENAP à l'adresse indiquée au-dessus, en présence des soumissionnaires qui sont invités à y assister.

Les soumissions qui parviennent après la date limite du dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

La durée validité de l'offre et de 30 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

■Horizons : 09-01-2025 - Anep 2516100028

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
 Etablissement de Gestion
 des Centres d'Enfouissement Technique

ولاية الجزائر
 المؤسسة العمومية لتسيير
 مراكز الردم التقني للمخلفات المنزلية

Réf N° :/D/GECETAL/WA/2024
 رقم : / م / جسيبتال/وج/ 2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ
NIF : 001316100738957

Conformément aux dispositions de l'article 52 des procédures adaptées de passation des marchés, L'établissement de gestion des centres d'enfouissement technique de la Wilaya d'Alger (EPIC-GECETAL) informe qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financière de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°08/2024, paru dans les deux quotidiens nationaux " EL MASSA " et "HORIZONS" en date du 12/11/2024 relatif aux :

Travaux de réalisation de la clôture entre CET classe III et l'administration pour l'établissement GECETAL.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant:

Soumissionnaire	Numéro D'identification Fiscale	Montant De L'offre DA/TTC	Délai	Observations
MEKHARIF SOUHAIL	177192700760191	21 940 030,00	Deux (02) mois et vingt-cinq (25) jours.	pré-qualifié techniquement ayant l'offre financière la moins-disante

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du service des marchés de l'établissement GECETAL, sis à l'adresse Ex-Das Ramdhane Hamici, commune de Mahelma, Alger, Algérie, et cela, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'établissement, dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché dans les deux quotidiens nationaux " EL MASSA " et "HORIZONS" . Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

■Horizons : 09-01-2025 - Anep 2516100020

L'IRAN JUGE «SANS FONDEMENT» SES PROPOS SUR SON RÔLE AU MOYEN-ORIENT

Emmanuel Macron recadré par Téhéran

AUTRE PAYS attaqué et qui n'a pas aussi manqué de réagir : l'Iran. Ainsi, Téhéran a jugé «sans fondement» hier les propos du président français, Emmanuel Macron, qualifiant le pays de «principal défi stratégique et sécuritaire» au Moyen-Orient.

Les déclarations du président français lundi dernier devant les ambassadeurs ont suscité indignation et réprobation. L'Algérie a réagi à travers un communiqué dans lequel les propos tenus ont été condamnés pour ce qu'ils sont, à savoir «une immixtion éhontée et inacceptable dans une affaire interne algérienne». Ses propos sur les dirigeants africains qui ont «oublié de dire merci à la France» et qu'«aucun d'entre eux» ne générerait un pays souverain sans l'intervention militaire au Sahel, ont également suscité une vive indignation au Tchad et au Sénégal, quand bien même une source diplomatique française s'est



Esmail Baqaei, porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères.

efforcée de tempérer les propos de Macron, estimant que «c'est une phrase sortie de son contexte».

Autre pays attaqué et qui n'a pas aussi manqué de réagir : l'Iran. Ainsi, Téhéran a jugé «sans fondement» hier les propos du président français,

Emmanuel Macron, qualifiant le pays de «principal défi stratégique et sécuritaire» au Moyen-Orient. Les commentaires de M. Macron sont «sans fondement, contradictoires et spéculatifs», a déclaré le porte-parole du ministère iranien des Affaires étran-

gères, Esmail Baqaei. Il a appelé la France à «reconsidérer ses approches non constructives pour la paix et la stabilité» dans la région, et a également jugé «trompeuses» les déclarations de M. Macron sur le programme nucléaire iranien. Ce programme est «pacifique et s'inscrit dans le cadre du droit international», a affirmé M. Baqaei. «L'Iran, c'est le principal défi stratégique et sécuritaire pour la France, les Européens, toute la région et bien au-delà», a déclaré le président français lundi devant les ambassadeurs français réunis à l'Élysée.

«L'accélération de son programme nucléaire nous amène tout près du point de rupture», a-t-il poursuivi, indiquant que l'Iran sera une question prioritaire dans le dialogue qu'il engagera avec le futur président américain, Donald Trump.

M. Macron a en outre dénoncé l'implication de Téhéran «dans la guerre de la Russie contre l'Ukraine», son «soutien aux groupes dangereux sur tous les terrains de confrontation au Moyen-Orient», ou encore «ses tentatives de déploiement en Afrique». «Dans ce contexte, la question iranienne est sans doute l'une des principales sur lesquelles nous allons

réengager le dialogue avec la nouvelle administration américaine», a-t-il conclu. L'Iran a toujours nié avoir l'intention de développer des armes atomiques. Mais il est le seul Etat non doté d'armes nucléaires à posséder de l'uranium enrichi à 60%, selon l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Ce niveau d'enrichissement est proche des 90% nécessaires à la fabrication d'une bombe atomique. Les tensions autour du programme nucléaire iranien sont montées en flèche pendant le premier mandat de Donald Trump à la Maison Blanche, quand les Etats-Unis se sont retirés d'un accord historique conclu en 2015 qui offrait à Téhéran un allègement des sanctions en échange d'une limitation de ses ambitions nucléaires.

L'Iran a adhéré à l'accord jusqu'au retrait de Washington en 2018, puis a commencé à revenir sur ses engagements. Il doit tenir des négociations nucléaires avec la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne le 13 janvier en Suisse, moins de deux mois après avoir discrètement discuté avec des représentants de ces trois pays à Genève.

■ R. I.

LIBAN

Le Parlement appelé à élire un nouveau Président

Le Parlement libanais est appelé, aujourd'hui, à élire un nouveau Président du pays, un poste vacant, depuis la fin du mandat de l'ancien président, Michel Aoun, le 31 octobre 2022, en raison de divisions politiques. Cette instance n'a pas réussi à élire un Président lors des 12 sessions électorales précédentes. Lors de la dernière séance, qui s'est déroulée le 12 juin 2023, l'ancien ministre, Jihad Azour, avait récolté 59 voix contre 51 pour Sleiman Frangié. Mais la séance avait été levée faute de quorum, après le départ du Parlement des députés du Hezbollah et du mouvement Amal à la fin du premier tour. Un gouvernement intérimaire dirige le pays pendant cette vacance présidentielle. Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a souligné, mardi dernier, l'impératif d'élire «le plus rapidement possible» un président de la République et de répondre à l'invitation du président de la Chambre des représentants pour la séance électorale. Le président du Parlement

libanais, Nabih Berri, a, en effet, convoqué, dans la journée de mardi dernier, une session générale qui se tiendra aujourd'hui pour élire un nouveau président de la République. Dans son discours prononcé lors de la séance du cabinet, il a déclaré qu'«aujourd'hui, nous nous concentrons sur le vide à la présidence de la République, et il y a un vide successif dans tous les départements et ministères, et si nous continuons avec ce vide à la présidence, nous aurons éliminé l'Etat». «Avec l'élection d'un nouveau président de la République, nous aurons reconstruit des ponts entre les Libanais ainsi qu'entre le Liban et le monde», a ajouté le Chef du gouvernement intérimaire.

Le Liban a besoin d'un président pour ratifier toute loi adoptée par le Parlement. Le président élu devra également débloquent l'aide de la communauté internationale octroyée suite à l'agression sioniste contre le Sud du pays.

L'ONU et le gouvernement libanais ont lancé, mardi dernier, un nouvel appel aux dons



de 371,4 millions de dollars pour faire face aux besoins humanitaires urgents de la population touchée par le récent conflit.

En octobre, un premier appel de 426 millions de dollars avait été lancé pour venir en aide aux personnes déplacées par les frappes sionistes au Liban, appel qui a permis de mobiliser environ 250 millions de dollars, selon l'ONU. De-

puis, «si la cessation des hostilités offre de l'espoir, plus de 125.000 personnes sont toujours déplacées, et des centaines de milliers de plus font face à d'immenses défis pour reconstruire leur vie», a commenté, dans un communiqué, Imran Riza, coordinateur humanitaire de l'ONU au Liban. Dans ces conditions, 371,4 millions de dollars supplémentaires sont nécessaires «pour soutenir les efforts pour sauver des vies et empêcher la détérioration d'une situation déjà terrible», a-t-il ajouté. Cet appel est principalement destiné à aider, jusqu'en mars 2025, un million de Libanais, de réfugiés syriens et palestiniens, et de migrants les plus touchés par la crise humanitaire. En septembre, l'entité sioniste avait intensifié sa campagne de bombardements et envoyé des troupes au Liban après près de deux ans d'échanges de tirs.

Depuis le cessez-le-feu entré en vigueur le 27 novembre, plus de 800.000 personnes déplacées au Liban par le conflit ont pu rentrer chez elles.

SAHARA OCCIDENTAL

«Le processus de paix est complètement paralysé», selon le représentant du Polisario à l'ONU

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), Sidi Mohamed Omar, a affirmé que le processus de paix au Sahara occidental est complètement paralysé en raison de la position de l'Etat d'occupation marocaine et des positions de certaines parties influentes au Conseil de sécurité de l'ONU, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS).

Lors d'une conférence prononcée devant les membres du Conseil national sahraoui, Sidi Mohamed Omar a souligné que le processus de paix stagne en raison du refus du Maroc



d'avancer vers une solution, mais aussi en raison des positions de certaines parties au Conseil de sécurité, notamment la France et un peu moins les États-Unis d'Amérique, le processus reste donc au point mort, précise SPS.

Le diplomate sahraoui a noté, lors de cette interven-

tion, que l'inscription de la question sahraouie sur la liste des territoires en cours de décolonisation depuis 1963 souligne le fondement juridique et international de cette question.

Il a expliqué que la communauté internationale avait, ainsi, reconnu le droit inaliénable du peuple sahraoui

à l'autodétermination. Cette position a été réaffirmée dans la résolution de l'Assemblée générale du 4 décembre dernier, a-t-il poursuivi. Cette résolution a réitéré le cadre juridique de la question et la responsabilité des Nations unies envers le peuple sahraoui.

L'AG a également réitéré son engagement envers le peuple du Sahara occidental et a demandé au Comité spécial chargé de la situation concernant l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés (Comité des 24) de poursuivre l'examen de la situation du Sahara occidental, en tant que territoire à décoloniser. Le secrétaire général de l'ONU a également

été invité, par l'AG de l'ONU, à fournir un rapport sur l'application de cette résolution lors de la prochaine session.

Le membre du Secrétariat national du Front Polisario a indiqué que l'un des acquis les plus grands et les plus importants réalisés par le peuple sahraoui est la préservation et la consécration de son droit à l'autodétermination et l'engagement international sur cette question comme une question de décolonisation. Il a, enfin, souligné que l'élément essentiel dans l'équation complexe du conflit est le peuple sahraoui uni et déterminé à poursuivre sa lutte par tous les moyens légitimes, y compris la lutte armée.

CUBA

13 soldats disparus suite à l'explosion dans un arsenal

Treize membres des Forces armées révolutionnaires de Cuba (FAR) sont portés disparus après une explosion dans un dépôt d'armes et de munitions mardi dernier dans l'est du pays, a annoncé l'armée. L'explosion s'est produite à Melones, à 730 km à l'est de La Havane, et a entraîné l'évacuation de plus de 1.200 habitants des environs, a écrit le ministère des Forces armées dans un communiqué diffusé par la télévision publique. Neuf soldats, deux sous-officiers et deux officiers «sont portés disparus», indique le communiqué, précisant que le bâtiment servait à entreposer «de vieilles munitions».

La cause de l'explosion n'a pas été précisée. Selon les médias locaux, elle a été déclenchée par un incendie.

VIRUS RESPIRATOIRES

La vaccination et les mesures préventives sont de rigueur

LE MÉTAPNEUMOVIRUS HUMAIN (HMPV) suscite ces dernières semaines une certaine inquiétude parmi la population. Cependant, le P^r Idir Bitam, spécialiste en maladies transmissibles et pathologies tropicales, ainsi que le D^r Youcef Boudjellal, microbiologiste et secrétaire général du Syndicat national des biologistes, rassurent quant à la virulence de ce virus.

« **L'**Organisation mondiale de la santé (OMS) n'a émis aucune alerte concernant un risque épidémique lié au HMPV. Bien que le virus puisse se propager en raison des déplacements internationaux, le risque reste minime. Il est toutefois recommandé de maintenir une vigilance, notamment pour les populations vulnérables », a indiqué d'emblée le D^r Boudjellal. A ce propos, le ministère de la Santé a annoncé, lundi dernier, dans un communiqué, qu'aucun cas de HMPV n'a été détecté en Algérie.

Il est essentiel de noter que le HMPV n'est pas une nouvelle souche de coronavirus et ne présente pas une menace comparable au Covid-19. «Le HMPV n'est pas un nouveau virus, son apparition remonte à 2001. Chaque hiver, saison propice à la propagation des virus qui touchent les voies respiratoires, ce virus et d'autres réapparaissent. Il y a la grippe A qui représente 70% des cas et la grippe B 30% », a rappelé le P^r Bitam. Dans ce sillage, le D^r Boudjellal a insisté sur l'existence d'autres virus respiratoires. «Le virus respiratoire syncytial (VRS) qui



peut entraîner une bronchiolite ou une pneumonie principalement chez les jeunes enfants de moins de 6 ans. De fait, il est impératif de consulter un médecin qui est le seul apte à diagnostiquer ce cas et lui prescrire un traitement », a-t-il plaidé. Concernant les variants de Covid-19, le P^r Bitam a fait savoir que des mutations circulent actuellement mais sont moins virulentes. «Les similitudes entre les différents symptômes de ces virus qui s'attaquent aux voies respiratoires et la période de leur propagation sèment la confusion chez la population,

d'où la hantise du retour de la crise sanitaire de 2020. Nous n'en sommes pas là », a-t-il soutenu.

LA VIGILANCE EST DE MISE

Selon lui, les symptômes du HMPV sont généralement légers et similaires à ceux du rhume ou de la grippe. «La période d'incubation est généralement de 3 à 6 jours, avec des symptômes pouvant durer jusqu'à 10 jours. La transmission se fait principalement par les gouttelettes respiratoires émises lors de la toux ou des éternuements. C'est pour dire que les symptômes, comme les voies de transmission,

sont pareils à ceux de la grippe, du Coronavirus ou du VRS », a relevé le P^r Bitam. Selon le D^r Boudjellal, pour identifier les virus, il est impératif de faire des prélèvements et de les isoler en laboratoire. «Ces analyses biologiques qui se font grâce à des technologies de haute performance permettent de faire des diagnostics et de prévenir la population sur l'existence d'un virus ou de l'un de ses mutants. Cela est valable pour tous les virus respiratoires : Influenza, Coronavirus, HMPV ou VRS », a-t-il expliqué.

Par ailleurs, à l'effet de limiter la circulation de ces virus, notamment la grippe saisonnière, et de réduire les risques de complication, la campagne de vaccination antigrippale 2024-25 est toujours de rigueur et se poursuivra jusqu'à la fin de la saison hivernale. «Elle concerne tout particulièrement les personnes âgées de plus de 65 ans, les malades chroniques adultes et les femmes enceintes. Pour les enfants, il serait préférable de ne pas les vacciner pour laisser leur corps produire les anticorps et booster ainsi leur immunité d'une façon naturelle. Le vaccin antigrippal est un outil pour renforcer l'immunité et estomper un tant soit peu les conséquences des autres virus », a suggéré le P^r Bitam.

Dans son communiqué, le ministère de la Santé a indiqué que le vaccin antigrippal est disponible dans les établissements publics de santé de proximité où il est administré gratuitement, ainsi que dans les officines privées où il est remboursable par la sécurité sociale pour les assurés sociaux. La vaccination reste la meilleure protection contre la grippe, sans omettre les mesures préventives et d'hygiène, comme le port du masque, le lavage des mains et l'évitement des interactions sociales. En cette période de froid, la vigilance est de mise.

■ Karima Dehiles

UNITÉ DE VACCINATION INTERNATIONALE ET DE CONSEIL À CONSTANTINE

Assurer la protection de la santé des voyageurs

Une unité de vaccination internationale et de conseil dédiée aux voyageurs a été mise en service à la polyclinique Fadhali-Chérif de la circonscription administrative Ali-Mendjeli



(Constantine), a-t-on appris auprès de la directrice de la santé et de la population (DSP), Lynda Boubguira. Première du genre à l'échelle locale, cette structure de santé a été aménagée au sein de la polyclinique, située à l'unité de voisinage (UV) 18 (circonscription administrative Ali-Mendjeli), dans le cadre des efforts déployés par les services locaux du secteur visant la protection de la santé des voyageurs internationaux contre divers risques épidémiques, à l'instar des futurs hadjjs, a précisé la même responsable. L'unité est encadrée par une équipe pluridisciplinaire, composée d'administrateurs, de médecins généralistes et spécialistes, ainsi que des infirmiers, qui propose aussi des consultations, des informations et des conseils sur les mesures de protection et de prévention contre les maladies infectieuses et celles non transmissibles, a indiqué M^{me} Boubguira, qui a souligné le rôle primordial de la vaccination qui permet d'éviter certaines pathologies graves qui sévissent à l'étranger, notamment pour les voyageurs atteints d'une affection chronique. La polyclinique Fadhali-Chérif, qui vient de renforcer les structures de santé de la circonscription administrative Ali-Mendjeli, est destinée également à assurer l'ensemble des consultations médicales, ainsi que celles liées à la circonscription, a encore ajouté la même responsable. Par ailleurs et afin de promouvoir la santé dans les zones rurales, le secteur de la santé a connu durant la même période l'organisation de visites médicales à domicile à travers 182 zones d'ombre réparties sur les 12 communes de la wilaya, où 7.575 consultations générales et spécialisées et des actions de vaccination pour des personnes âgées et des enfants contre diverses maladies ont été effectuées, a-t-on indiqué. D'autre part, 11 véhicules utilitaires et 10 ambulances médicalisées servant au déplacement des malades, notamment ceux des zones rurales éloignées, ont été acquis au profit des établissements de santé de la wilaya, a-t-on indiqué des services de la DSP.

PROTECTION CIVILE DE BOUMERDÈS

Plus de 28.000 interventions en 2024

Les agents de la Protection civile de la wilaya de Boumerdès sont intervenus dans 28.946 opérations de différentes natures durant l'année 2024. «Ces interventions concernent des opérations de sauvetage et d'évacuation, d'extinction des feux de forêt, de sauvetage des victimes des accidents de la circulation et diverses activités », indique le chef du service statistiques et information à la direction de la Protection civile de Boumerdès, le lieutenant Hocine Bouchachia. A en croire l'officier de la PC, il a été enregistré 15.570 interventions en rapport avec le transfert de malades, de personnes victimes d'accidents domestiques et de travail, mais également de victimes de chutes et d'intoxication au monoxyde de carbone. «Dans cette catégorie, nos éléments ont porté secours à 15.598 personnes. Toutefois, nous avons enregistré 50 décès dont la majorité est due à des chutes mortelles. Pour les opérations relatives à l'évacuation des personnes victimes d'intoxication au monoxyde de carbone, nous avons compté 20 interventions où ont été sauvées 48 d'entre elles et une autre est décédée dans la commune de Boudouaou en février 2024 », a-t-il encore ajouté. S'agissant des accidents de la circulation, on en compte 1.836 où les équipes de la Protection civile sont intervenues 3.449 fois. «Nous avons enregistré 2.148 blessés et 61 cas de décès sur les lieux avec une augmentation par rapport à 2023. En fait, ces sinistres de la circulation ont été constatés sur tout le territoire de la wilaya, sur l'autoroute Est-Ouest, les routes nationales et de wilaya et la voie ferrée », a-t-il relevé. Les opérations relatives à l'extinction des feux sont au nombre de 1.833 et concernent les feux de forêt et de récoltes, mais aussi les incendies urbains dans des habitations, des locaux d'entreprise, des équipements publics et des véhicules. «Du 1^{er} juin au 31 octobre 2024, 1.052 feux



de forêt et de récoltes ont été circonscrits et 31 personnes évacuées et secourues, mais un décès a été enregistré », a précisé M. Bouchachia.

LA SENSIBILISATION, UN MOYEN DE COMMUNICATION EFFICACE

Evoquant les interventions diverses des éléments de la Protection civile de Boumerdès, le même responsable a affirmé que celles-ci sont relatives aux noyades durant la saison estivale, aux inondations, à l'assistance aux personnes sans abri, à l'évacuation des dépouilles de personnes anonymes vers les morgues et au sauvetage d'animaux. Ajouté à cela l'accompagnement

des cortèges officiels, la mise en place des dispositifs en rapport avec les fêtes nationales, les examens de fin d'année. «8.094 interventions ont été enregistrées durant lesquelles 369 victimes ont été secourues et la constatation de 94 cas de décès », a-t-il relevé. Dans le registre de la prévention, l'officier Bouchachia a insisté sur l'organisation de campagnes de sensibilisation et d'information sur les incendies de forêt, les accidents de la route et les risques majeurs, comme les séismes et les inondations, qui sont toujours en cours. «Nos équipes organisent, tout au long de l'année, des caravanes de sensibilisation dans plusieurs endroits comme les écoles, les mosquées, les universités, les centres de formation professionnelle, les lieux publics et les plages pour atteindre un large public et faire passer le message », souligne-t-il. Concernant les jeunes, M. Bouchachia a mis l'accent sur l'utilisation des réseaux sociaux pour multiplier les activités de sensibilisation et rester en contact avec la jeune génération. «Notre objectif est d'inculquer la culture de la prévention et d'enseigner aux jeunes la nécessité de porter plus de soins et d'attention à leur environnement, ainsi qu'à ceux qui les entourent », a-t-il conclu.

■ K. D.

TIZI OUZOU

Saisie de près de 5.000 capsules de psychotropes

Dans le cadre de la lutte contre les maux sociaux et le trafic de drogue, les services de la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou ont réussi, lors de deux opérations de qualité, à mettre hors d'état de nuire deux bandes de trafiquants de stupéfiants. En effet, au cours de ces deux opérations distinctes, près de 5.000 capsules de psychotropes ont été saisies et plusieurs individus impliqués arrêtés. La première a été l'œuvre des éléments de la sûreté de la daïra de Tizirt (au nord de Tizi Ouzou) qui ont neutralisé deux trafiquants âgés de 24 et 39 ans sur lesquels il a été retrouvé 490 capsules de psychotropes et une somme d'argent estimée à 107.000 DA, fruit de leurs transactions illicites. Quant à la secon-

de affaire, elle a été traitée et élucidée par les éléments de la sixième sûreté urbaine de la Nouvelle-Ville, à Tizi Ouzou, une affaire impliquant quatre individus âgés entre 26 et 45 ans en possession de 3.428 comprimés de psychotropes de type Prégabaline. Outre cette importante quantité, les policiers ont pu aussi saisir un véhicule de tourisme utilisé dans leur commerce. Une fois les procédures administratives achevées, les six trafiquants ont été présentés par-devant les parquets territorialement compétents, à savoir ceux de Tizirt et de Tizi Ouzou, qui les ont placés en détention préventive.

■ Rachid Hammoutène

RETOUR DE «LA MAISON CULTURELLE ALGÉRIENNE»

Une vitrine digitale pour la culture nationale

DANS LE CADRE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES FIXÉES PAR ZOHIR BALLALOU, ministre de la Culture et des Arts, le secteur culturel franchit une nouvelle étape vers la modernisation numérique.

La réactivation de la plateforme «La Maison culturelle algérienne» marque un tournant dans le paysage de la communication culturelle et artistique en Algérie. Conçue comme un portail interactif, «La Maison culturelle algérienne» se veut un espace inclusif qui traduit la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien. Ce projet, selon un communiqué du ministère, s'inscrit dans la volonté d'adopter les nouvelles technologies pour répondre aux exigences du public et des professionnels. En permettant un accès rapide et centralisé aux informations culturelles, la plateforme ambitionne de devenir un outil essentiel pour préserver et promouvoir l'identité culturelle algérienne à l'échelle nationale et internationale.

«La Maison culturelle algérienne» ne se contente pas d'être un site d'information. Elle propose des fenêtres interactives permettant aux utilisateurs de naviguer à travers les activités des institutions culturelles dans les 58 wilayas du pays. À travers cette initiative, le ministère souhaite renforcer le lien entre les citoyens et les acteurs culturels tout en favorisant l'échange et la participation active des artistes, intellectuels, et journalistes. Cette pla-



teforme offre également un espace pour partager des préoccupations et des propositions avec les responsables des institutions, posant ainsi les bases d'un dialogue constructif entre les différents intervenants du secteur.

Ce projet répond aux aspirations des artistes, des journalistes et des professionnels du milieu culturel qui réclamaient un outil moderne et efficace pour valoriser leurs créations et initiatives. Dans cette optique, «La Maison culturelle algérienne» joue un rôle crucial dans la stratégie globale du ministère

visant à éclairer l'opinion publique nationale et internationale sur la vitalité culturelle de l'Algérie, le tout avec professionnalisme et transparence.

VERS UNE COMMUNICATION CULTURELLE 2.0

Avec cette relance, le ministère démontre son engagement à faire de la transformation numérique une priorité. En partenariat avec les acteurs culturels et les médias, «La Maison culturelle algérienne» aspire à devenir un modèle dans la gestion de l'information culturelle et artistique, tout en s'adaptant aux dyna-

miques globales du numérique. Cette initiative est une preuve supplémentaire de l'ambition du Gouvernement à s'aligner sur les standards internationaux en matière de communication et de promotion culturelle, tout en restant enracinée dans ses valeurs identitaires. «La Maison culturelle algérienne» est désormais accessible via son site officiel : www.algerianculturalhome.dz. Une invitation à tous les passionnés de culture pour découvrir et participer activement à l'effervescence culturelle qui anime le pays.

■ **Walid Souahi**

GINETTE AUMASSIP N'EST PLUS

Une vie dédiée à la Préhistoire

Elle était d'abord une femme très attachée à l'Algérie, à toute l'Afrique du Nord, dont elle su, tout au long de sa vie et de sa production intellectuelle, décoder, en quelque sorte, les gènes. Géologue de formation, cette femme, originaire de la Dordogne qu'elle qualifie «de pays de la préhistoire», a arpenté, dans tous les sens, notre vaste pays. «Doyenne de la Préhistoire» comme la qualifie, après l'annonce de son décès, un communiqué du musée du Bardo, un de ses points de chute dans les années 1970 et 1980. Elle y a notamment dirigé la revue *Libya* où elle a publié de nombreux articles. Ces deux dernières années, elle a animé des conférences en Algérie, notamment à Alger suite à la parution d'un ouvrage où elle a présenté notre riche patrimoine dans un livre édité en 2022 par l'Anep. «L'Algérie des temps préhistoriques, un patrimoine méconnu» est une plongée dans les temps les plus reculés à la recherche des traces de l'homme dont deux sites (Tighenif, près de Mascara et Ain Lahneche pas loin de Sétif) attestent de sa présence depuis plus de deux millions d'années. Directrice de recherche en France, Ginette Aumassip, qui avait occupé son premier poste d'enseignante au collège de Tizi Ouzou,



en 1956-1957, avant de rejoindre Alger, est intarissable sur les migrations, les outillages, les sites, les poteries ou les gravures rupestres. La bibliographie d'Aumassip, qui a conduit de nombreuses campagnes de fouilles, surtout dans le Sahara (Tassili, Ahaggar, Ouargla, Taghit...), est très riche avec des publications spécialisées comme «Néolithique sans poterie de la région de l'oued Mya» (1972), «Trésor de l'Atlas» (1986), «Chronologie de l'art rupestre saharien et nord-africain» (1993), «Préhistoire du Sahara et de ses abords» (2002). Elle s'est également intéressée beaucoup au cheval barde, le plus ancien du monde. Elle a fait partie d'ailleurs d'une association dédiée à cette espèce. Après 1962, Aumassip avait entamé une carrière de chercheuse et côtoyé, pendant une dizaine d'années, Mouloud Mammeri, du temps où celui-ci dirigeait le Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques (Crape). Elle a été pionnière dans son domaine et a tracé la voie à de jeunes chercheurs comme Malika Hachid, Slimane Hachi, Amara, qui ont marché sur ses traces.

■ **R. H.**

60^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU TNA

Un temple de la mémoire

Lors d'une conférence organisée, hier, au Théâtre national algérien (TNA), le professeur Makhlof Boukrouh a livré une réflexion sur l'évolution et l'essence du théâtre algérien. Devant une assistance attentive réunie dans l'espace M'hamed-Benguetaf, le conférencier a tracé les grandes lignes d'un théâtre qui, selon lui, transcende les générations et les époques. Pour Boukrouh, réduire le théâtre algérien à une œuvre contemporaine ou à la contribution d'une seule génération serait une erreur. «Le théâtre algérien n'est pas l'œuvre de la génération actuelle, ni de la précédente, mais le résultat persévérant et continu d'un effort collectif porté par plusieurs générations», a-t-il affirmé. Il a souligné que cet art constitue un capital artistique, symbolique et linguistique d'une richesse inestimable, témoin d'une mémoire collective et d'un patrimoine culturel vivant. Makhlof Boukrouh a également mis en lumière la place centrale du théâtre dans la culture populaire algérienne. Pour lui, le théâtre ne se limite pas aux murs des institutions théâtrales ou aux ateliers spécialisés. «La culture théâtrale foisonne en dehors des espaces consacrés



P. Makhlof Boukrouh

à sa production. Pour les masses populaires, le théâtre est avant tout une passion», a-t-il expliqué, insistant sur l'importance de ne pas cloisonner cet art dans des espaces élitistes ou restreints. Le conférencier a tenu à rappeler un principe fondamental de cet art : le théâtre ne peut s'épanouir que dans une interaction constante avec son public. «Le grand public n'a jamais été laissé en marge de la compréhension des productions théâtrales», a-t-il déclaré, évoquant l'utilisation d'un langage dramatique accessible et soutenu par des éléments artistiques expressifs tels que la musique, la lumière, la scénographie et la chorégraphie. Ces éléments, selon lui, enrichissent l'interprétation des comédiens et renforcent l'impact des œuvres sur le spectateur. Le professeur Boukrouh a invité les artistes, dramaturges et institutions à réfléchir sur leur rôle dans la pérennisation du théâtre algérien en tant qu'art populaire et inclusif. Le théâtre, a-t-il insisté, doit continuer à être un lieu de rencontres et de dialogue, où l'art reflète la vie et où chaque spectateur, quel que soit son horizon, peut se retrouver.

■ **W. Souahi**

EN QUELQUES NOTES

À L'OMBRE DE BOUDAOU AMIER

Par Amine Goutali

Décédé à la fin du mois de décembre, Boudaoud Amier n'était pas un simple écrivain, ni un nouvelliste ou un traducteur. Il se dressait bien au-dessus de ces catégories : c'était un bâtisseur de ponts entre les cultures, un artisan des mots, un homme dont la profondeur humaine marquait de son empreinte le paysage littéraire. Si son nom est aujourd'hui inscrit comme une référence incontournable dans la scène littéraire algérienne, c'est en grande partie en raison de l'œuvre qu'il a patiemment édifiée, transcendant la simple écriture et va bien au-delà des frontières de la page. Né à Ain Sefra, cette cité du Sud oranais, qui semble être

un havre à l'ombre du désert, l'auteur de «Sawb Albahr» (2016) a su puiser, dans la rudesse de son climat, une source d'inspiration intarissable. Mais loin des projecteurs, il ne recherchait pas la lumière. Il n'était ni homme de scène ni adepte du bruit. Il laissait son œuvre se déployer dans l'ombre feutrée des bibliothèques, dans la tranquillité des cafés, là où l'écrivain, éloigné des tumultes extérieurs, forgeait en silence ses pensées et ses réflexions. Il n'avait aucune quête de célébrité. Ce qui caractérise la grandeur de l'homme de lettres, c'est son héritage. Un legs qui ne réside pas uniquement dans ses écrits, mais aussi dans sa capacité à donner vie aux voix étrangères, à offrir une résonance aux œuvres du monde entier, permettant à l'Algérie de se découvrir à travers le prisme des autres cultures. Son œuvre, traversée d'un universalisme lumineux, était une quête inlassable de connexions entre les

peuples par la seule puissance des mots. Son écriture, tout à la fois précise et accessible, d'une finesse rare, a toujours eu pour seul objectif de servir l'humain. L'homme sage d'Aïn Sefra s'intéressait beaucoup à la condition humaine, avec une acuité qui frappait, que ce soit dans ses nouvelles ou dans ses réflexions littéraires. Pour lui, les mots n'étaient pas de simples instruments de communication, mais des leviers capables de provoquer la transformation. Son œuvre s'inscrivait dans cette quête d'une vérité plus vaste, d'une lumière qui éclaire les zones d'ombre de l'existence. Mohamed El-Amine Saïdi, écrivain et poète, résumait parfaitement cette singularité en affirmant que l'auteur de «Nazaq» (2012) alliait un savoir immense à une modestie rare, une alchimie qui lui assurait une place à part au sein de l'intelligentsia algérienne.

■ **A. G.**

LES COURSES À ZEMMOURI



LE CHEVAL DU JOUR
3-Ghattas

LE COUP SÛR PLACÉ
5-Gacem d'Hem

LE JOKER DE CHARME
7-Gabi El Kheir

LE CHAMP SPÉCULATIF
3-5-8-7-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

5-Gacem d'Hem / 3-Ghattas / 4-Chawel / 8-Brixssam / 10-O. Chainez / 12-Erguez / 9-Vahissane
En H.S. : 5-3-4-8-X

TIARET

HORIZONS • Jeudi 9 Janvier 2025



Victoire à l'arraché

L'hippodrome Emir-Abdelkader de Zemmouri organise aujourd'hui une épreuve à caractère assez équilibrée réservée au galop dans ce prix Mouggar qui verra douze coursiers de race arabe pure, nés et élevés en Algérie, courir une nouvelle fois sur la distance de 1.300 m. Bon nombre d'entre eux ont vu leur compteur gains remis à zéro et se rangeront sous les ordres du starter numériquement par rapport à leur numéro à la corde dans les stalles de départ. Ils devront gérer intelligemment leur sortie des stalles sur un parcours réputé pour ses grosses arrivées et vont, à ne pas en douter, nous livrer un sprint final qui risque de déboucher sur de gros rapports PMU avec plusieurs millions à la clé. Car il suffit qu'un cheval délaissé au jeu et avec une belle cote se place premier dans la bonne combinaison pour que tous les pronostics les plus logiques soient remis en cause. Ce genre de situation a été récurrent tout au long de cette saison hippique et ce pari Quinté possède toutes les caractéristiques pour corroborer cette impression, car il reste des plus ouverts. Mis à part quelques chevaux dont les dernières sorties ont été des plus moyennes et qui ont tendance à chaque sortie de changer de monte, le lot dans son ensemble reste assez homogène. Nous avons recensé un bon nombre de chevaux susceptibles de terminer sur le podium qui seront en appel, à l'image du mâle alezan de 6 ans Gacem d'Hem, qui possède d'excellentes origines et dont les deux dernières sorties se sont soldées par de bonnes performances où il a terminé dans les cinq premiers sur 1.400 m et sur la distance qui nous intéresse dans son fief à Tiaret et qui aura pour lui de relever de la célèbre écurie H. Metidji. Entraîné par le chevronné ancien jockey M. Djellouli et confié cette fois au chevronné jockey K. Haoua au coefficient de réussite élevé dans les épreuves à caractère, il pourra cette fois encore en tirer le meilleur au sprint final dans ce lot à sa portée, il faut le reconnaître. De même, il faudra tenir compte des chances du mâle alezan de 6 ans Ghattas de l'efficace écurie A. Hamiane, qui ne doit pas être jugé sur ses dernières sorties, car il possède suffisamment de moyens pour se racheter en très bon rang à l'arrivée, surtout qu'il aura pour partenaire le grand jockey S. Benyettou qui le connaît parfaitement pour l'avoir placé à plusieurs reprises dans des épreuves similaires à celle du jour. Il faudra également prendre en considération le retour en grâce de son compagnon d'écurie, le vieux routier de 10 ans Chawel, qui vient de bien se comporter lors de sa dernière sortie. Quant aux autres concurrents en présence, ils peuvent, selon leur valeur sur l'échelle des cotations, prétendre à un accessit à l'arrivée. Même si bon nombre d'entre eux ont échoué à leurs dernières sorties, il faudra, logique oblige, privilégier les martingales, seule alternative pour pouvoir arrêter la bonne combinaison qui risque de nous réserver bien des surprises au sprint final de ce prix Mouggar, qui s'adresse aux chevaux de 4 ans et plus, purs-sangs arabes nés et élevés en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 111.000 DA depuis le 1^{er} juillet 2024 à ce jour. Poids 4 ans 51 kg, 5 ans et plus 53 kg avec surcharge de 1 kg par tranches de 22.000 DA reçus en gains et en places depuis la même date d'effet de la condition.

■ Y. S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL							
JEUDI 9 JANVIER 2025				PRIX : MOUGGAR PUR-SANG ARABE N.E.E.			
TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ				15h30			
				350.000 ● 1.300 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
F. Hamiane	1	Falah	B. Bendjeïdel	57	07	Propriétaire	Spéculatif
Al.Bendjekidel	2	Fadhel	A. Hamidi	56	04	Propriétaire	En méforme
A. Hamiane	3	Ghattas (0)	S. Benyettou	56	02	Propriétaire	A reprendre
A. Hamiane	4	Chawel	T. Ali Ouar	56	10	Propriétaire	Sur sa lancée
H. Metidji	5	Gacem d'Hem	K. Haoua	56	03	M. Djellouli	Base
M. Bechaïria	6	Fahed	Am.Bendjekidel	55	12	Propriétaire	Méfiance
Z. Aït Youcef	7	Gabi El Heir	Jj. Ab. Ada	55	09	Propriétaire	Le joker
F. Metidji	8	Brixssam	Ha. El-Fertas	55	06	Propriétaire	Ne pas négliger
Me. Doukhi	9	Vahissane	Ab. Attallah	55	08	Med. Hamidi	Pour un accessit
Ad. Agraâ	10	O. Chainez	Jj. Ma. Aïda	54	05	Med. Hamidi	Du métier
Le Petit Haras	11	Madjid M'hareche	C. Boussaa	53	01	H. Aguenou	Barré
Hl. Messaoui	12	Erguez (0)	Ap. Y. Chellal	52.5	11	Propriétaire	Bien placé

(0) : Cheval portant des œillères

QUINTESCOPE



1-Falah : Ce mâle alezan de 7 ans, qui semble marquer le pas, comme le montrent ses dernières sorties, devra consentir de gros efforts pour espérer briser son écart et reste capable, dans un bon jour et à l'issue d'une course heureuse, de venir jouer au trouble-fête à l'arrivée.

2-Fadhel : Ses dernières tentatives ne plaignent guère en sa faveur. Fort décevant lors de son dernier essai, il risque encore une fois d'être confronté à une rude tâche, car il aura le désavantage de retrouver des chevaux qui ne lui feront pas de concessions.

3-Ghattas : Il est vrai que ses deux dernières sorties n'incitent guère à l'optimisme, mais ce n'est pas pour autant que l'on fera la passe sur ses chances, car, pour peu qu'il retrouve une partie de ses moyens, il peut venir, sous la férule du crack jockey S. Benyettou, effacer ses derniers échecs et, pourquoi pas, mettre tout ce beau monde d'accord.

4-Chawel : Ce vieux routier, qui semble tenir la forme, a conservé quelques beaux restes, comme le montrent ses dernières sorties, ce qui lui confère une chance non négligeable pour venir décrocher un nouvel accessit.

5-Gacem d'Hem : Très en verve ses dernières courses, ce pensionnaire de la célèbre écurie H. Metidji de Tiaret ne fera pas le dépla-

cement pour admirer le site, mais bien au contraire pour défendre crânement ses chances et, pourquoi pas, aller chercher une victoire à sa portée.

6-Fahed : Sa dernière sortie s'est révélée des plus décevantes. Cependant, confié cette fois à l'excellent jockey Am. Bendjekidel et relevant de l'efficace écurie M. Bechaïria, cet ancien coursier d'El-Eulma peut venir dans ce lot ouvert semer la zizanie à belle cote à l'arrivée.

7-Gabi El Kheir : Il vient d'échouer à plusieurs reprises et aurait préféré certainement un parcours plus réduit, car c'est là qu'il donne le meilleur de lui-même. Cependant, vu les conditions de la course du jour, il faudra songer à l'inclure dans une combinaison élargie.

8-Brixssam : Excellente en dernier lieu à Tiaret sur la même distance du jour, cette protégée de la grande écurie F. Metidji devra faire l'objet de la plus grande attention, malgré la défection de son jockey fétiche, car elle aura l'avantage de se produire sur sa distance de prédilection.

9-Vahissane : Elle vient de terminer 3^e sur 1.100 m. Relevant de l'excellent entraîneur Med. Hamidi et repris par le crack jockey Ab. Attallah, cette transfuge d'El-Eulma ne devrait pas se révéler ridicule dans cette épreuve ouverte à toutes les éventualités.

10-O. Chainez : Elle vient de terminer en tête des battus lors de son dernier essai à El-Eulma. Venue tenter sa chance à Caroubier, cette jument de métier, qui change encore une fois de partenaire, misera sur sa longue expérience pour venir se mêler à la lutte finale.

11-Madjid M'hareche : En méforme chronique comme le montrent ses dernières tentatives, ce vieux cheval de 11 ans a dû encore une fois être engagé pour atteindre le nombre de partants requis pour pouvoir organiser un pari Quinté.

12-Erguez : Embusqué dans le bas du tableau, ce vieux routier de 8 ans, qui vient de se placer à sa dernière sortie à Caroubier sur 1.000 m, présente le profil de l'outsider type pour venir à belle cote relever les rapports PMU.

MEILLEURES CHANCES

PREMIÈRES CHANCES

05-Gacem d'Hem
03-Ghattas
04-Chawel
07-Gabi El Heir
08- Brixssam
10-O. Chainez
09-Vahissane

SECONDES CHANCES

12-Erguez
01-Falah
02-Fadhel

OUTSIDERS

06- Fahed

ABANDONNÉS

11-Madjid M'hareche

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES) : MCA-TP MAZEMBE DEMAIN AU 5-JUILLET

Rendez-vous décisif pour le Mouloudia

DEUXIÈME AU CLASSEMENT DU GROUPE A, le Mouloudia d'Alger (5 points) disputera demain (20h) un match déterminant face aux Congolais du TP Mazembe (2 points) en match de la 5^e journée de la phase de poules.

La victoire est impérative pour les Vert et Rouge s'ils veulent préserver intacts leurs chances de qualification en quarts de finale. Eu égard à son parcours avec une victoire, deux nuls et une défaite, le MCA est en mesure de remporter son duel sur le représentant congolais, dont les résultats sont en deçà de son prestige continental, deux nuls contre une défaite. Mais les Corbeaux ne vont pas se contenter demain de limiter les dégâts, car ils détiennent, bien qu'elles soient faibles, des chances de briguer une place dans le prochain tour. Pour cela, il leur faudra négocier victorieusement leurs empoignades contre le Mouloudia et Al-Hilal le 18 de ce mois à Lubumbashi, tout en espérant un faux pas de Young Africans.

En dépit de l'absence du défenseur et capitaine Ayoub Abdellaoui, suspendu en raison d'un cumul de cartons, et du milieu de terrain ivoirien Mohamed Zougrana, dont la blessure au genou semble plus compliquée que prévu, les poulains de l'entraîneur Khaled Benyahia sont, d'une part, conscients des enjeux vitaux

de leurs retrouvailles avec le club congolais et, d'autre part, grandement motivés pour signer leur deuxième succès dans cette phase de groupes. L'optimisme anime l'ensemble des joueurs, surtout après la belle prestation fournie sur le terrain d'Al-Hilal, leader du groupe avec 10 unités, où ils ont réussi, même s'il y avait de la place pour un succès, à récolter un précieux point (1-1), éventuellement dans le décompte final. Tout en mettant en exergue «le caractère difficile des rencontres de la Ligue des champions, une compétition connue pour son niveau relevé», le technicien tunisien aura convenablement préparé sa phalange tactiquement et psychologiquement. Le retour des supporters, après que le club eut purgé son huis clos, constituera un grand avantage pour les coéquipiers de Moussa, dont une rencontre qui sera officinée par l'arbitre du centre sud-africain, Tom Abongile.

L'ÉTHIQUE SERA-T-ELLE RESPECTÉE ?

Quand bien même le représentant algérien aurait toujours son destin entre ses mains, il n'en demeure pas moins que des interrogations taraudent les esprits en raison de la programmation intrigante de l'autre match du groupe, Al-Hilal (Soudan)-Young Africans (Tanzanie). La CAF l'a fixé à dimanche prochain, soit 48 heures après MCA-TPM. La logique et le bon sens voudraient que les matchs, à ce stade de la compétition, se jouent le même jour et à une heure identique. La meilleure façon de faire respecter l'éthique sportive.

■ K. Y.



COUPE DE LA CAF L'USMA amoindrie

L'USM Alger, représentant algérien en Coupe de la CAF de football, s'est rendue mardi soir à Gaborone (Botswana) en vue de donner la réplique au club local, Orapa United, ce dimanche (14h) dans le cadre de la 5^e journée de la phase de groupes. Leaders de la poule A, les Algérois seront grandement amoindris par l'absence de plusieurs titulaires, à savoir Lamara, Chita, Dehiri, Alilat (défenseurs), Boukhanchouche (milieu de terrain) et Belkacemi (attaquant), blessés. Il faudra aussi noter l'absence de l'attaquant Gassama, dont le contrat a été rompu par la direction usmiste.

■ K. Y.

COUPE D'ALGÉRIE – 16^{ES} DE FINALE

JSK-USMH, comme au bon vieux temps

L'affiche CR Belouizdad-MC Alger étant reportée au 20 février prochain, c'est la rencontre entre la JS Kabylie, quintuple vainqueur du trophée, et l'USM El-Harrach, sociétaire de la Ligue 2 amateur, qui polarisera l'attention au cours de la première partie des 16^{es} de finale de la coupe d'Algérie, prévue ce vendredi. Ce classique de notre championnat entre deux formations au passé glorieux sera assurément chargé de beaucoup de nostalgie. L'on se rappelle en effet de ces inoubliables parties de football de haute facture, où les Hakim Medane, Abdelkader Meziani, Hassan Benomar et Nacer Bechouche, d'un côté, et les Rachid Adghigh, Ali Fergani, Ali Benlahcene et Djamel Menad, de l'autre, faisaient chavirer les gradins. Autant dire que pour ces retrouvailles sur la pelouse du nouveau stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi Ouzou, il y aura forcément beaucoup de souvenirs qui seront exhumés de part et d'autre. Certes, sur le papier, les hommes du duo Zemiti-Lacet, qui assure l'intérim à la barre technique des Jaune et Vert après le départ d'Abdelhak Benchikha, partent avec les faveurs des pronostics. Mais Dame coupe nous a souvent réservé des surprises, et il va falloir se méfier de ce onze banlieusard qui est en train de réaliser un bon parcours dans le groupe Centre-Est, où il demeure toujours en course pour l'accession en Ligue 1 Mobilis.

CRB-MCA : UNE AFFICHE AU PARFUM DE LA C1

Vainqueur mardi soir au stade 5-Juillet du CR Zaouïa, pensionnaire de l'Interrégions, le CRB retrouvera une nouvelle fois son voisin du Mouloudia d'Alger dans le cadre des 16^{es} de



finale de la coupe d'Algérie. Après avoir, donc, passé avec succès le cap des 32^{es} de finale, les deux grosses écuries de la capitale vont se mesurer le 20 février prochain dans le cadre des 16^{es} de finale de la coupe d'Algérie de football et, immanquablement, l'une d'elle devra à l'occasion faire ses adieux à la compétition prématurément. Ce sera alors une grande perte pour l'épreuve populaire et son attractivité. En attendant ce rendez-vous, qui est également un remake de la finale 2024, les deux rivaux sont appelés à en découdre le 8 février prochain au temple du 5-Juillet en finale de la supercoupe d'Algérie de l'exercice 2023-24. Le Doyen est, rappelle-t-on, lauréat du championnat de la Ligue 1. Le Chabab, qui s'est contenté du statut de dauphin, est vainqueur, quant à lui, de la précédente édition de Dame coupe en s'imposant



face au champion en titre (1-0). Un sacre le propulsant, seul, au stand du club le plus titré dans cette prestigieuse épreuve, 9 sacres. Depuis l'entame de la présente saison, Mouloudéens et Belouizadadis se sont affrontés une fois, c'était le 20 novembre dernier, pour le compte de la 10^e journée de la Ligue 1.

Le dernier mot est revenu aux camarades de l'attaquant Islam Slimani, victorieux sur le score net de 3 buts à 1. C'est dire combien les deux prochains rendez-vous en supercoupe et en coupe d'Algérie revêtent une importance particulière pour les deux clubs. L'autre hypothèse d'une éventuelle autre rencontre entre le MCA et le CRB est la compétition continentale. En effet, ces deux représentants du football algérien en Ligue des champions d'Afrique (C1) pourraient s'affronter en cas de qualifica-

tion aux prochains tours.

EN-NEMRA AU MENU DE L'AIGLE NOIR

Le stade 8-Mai-1945 de Sétif sera le théâtre d'un passionnant derby de l'Est mettant aux prises l'Entente locale avec la JS Jijel. Une empoignade qui devrait logiquement revenir à la formation d'Aïn Fouara, l'un des spécialistes de l'épreuve populaire avec huit consécutions. En tout cas, on voit mal En-Nemra créer la surprise et arracher le billet qualificatif pour les 8^{es} de finale, elle qui est réputée être fragile loin de ses bases. L'autre pensionnaire de l'élite, à savoir le MC El-Bayadh, évoluera sur du velours lorsqu'il rendra visite au modeste NRB Touggourt, club évoluant en division Interrégions. Ces 16^{es} de finale se poursuivront samedi et dimanche, avec huit matches au menu. A noter que la rencontre RC Kouba-JS Saoura, initialement prévue le 18 janvier 2025, a été avancée au 14 janvier (14h), toujours au stade Benhaddad.

■ K. Y. / M. F.

Programme

Vendredi 10 janvier 2025

NRB Touggourt (Interrégions)-MC El-Bayadh (L1) (14h30)
USM Bel-Abbès (Interrégions)-CR Témouchent (L2) (15h)
JSM Béjaïa (Interrégions)-AE El-Eulma (Interrégions) (15h)
ES Sétif (L1)-JS Jijel (L2) (16h)
JS Kabylie (L1)-USM El-Harrach (L2) (17h)



HANDBALL - ALGÉRIE-QATAR EN AMICAL AUJOURD'HUI

Les derniers réglages avant le Mondial

Amag, en Croatie, l'équipe nationale seniors hommes de handball clôture aujourd'hui son séjour avec un 3^e match amical face au Qatar à 19h (heure locale). Une 3^e rencontre durant laquelle le driver national Farouk Dehili devra donner l'ultime chance pour les joueurs n'ayant pas encore convaincu lors des deux premiers tests. Après une première défaite face à la Slovaquie (32-37), le sept national s'est contenté d'un score de parité face à Cuba (33-33). Si en attaque l'équipe nationale a réalisé une très bonne moyenne, il faut reconnaître que c'est totalement le contraire en défense. Les filets de nos gardiens de but ont tremblé 70 fois. Si face

aux Slovaques ce fut logique à plus d'un titre, ce n'était pas le cas face aux Cubains. Un adversaire qui était à la portée des coéquipiers de Ghedbane. Mais ils ont été surpris par une équipe accrocheuse qui a eu le luxe de devancer les Verts par trois buts à la fin de la première période (18-15). Une défense qui suscite déjà de l'inquiétude à cinq jours du lever de rideau du Mondial 2025 face à la sélection du pays hôte et championne du monde en titre. Variant les systèmes défensifs (6-0, 5-1 et rarement 3-3), le driver national espère arriver d'ici au 14 janvier avec un ensemble cohérent, avec au moins une doublure valable en défense et des joueurs qui,

outre leur tâche en attaque, pourront défendre avec la même agressivité tout au long de chaque match. Pour ce qui est du Qatar, l'équipe entraînée par l'Espagnol Valero Rivera a essuyé une défaite (30-38) face à la Slovaquie. Un rival qui est venu en Croatie avec toute son armada. Il s'agira ainsi d'un autre bon test pour notre sélection nationale, même si joueurs et staff technique auraient souhaité avoir plus de matchs de ce niveau il y a de cela des mois. A souligner qu'aucun cas de blessure n'est à signaler. Tous les joueurs sont en possession de tous leurs moyens.

■ Adel K.

Reconnaissance d'un engagement sans faille

COMMISSION ALGÉRO-TUNISIENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES FRONTALIÈRES

Poursuite des travaux d'évaluation de la feuille de route



Les travaux de la Commission technique chargée de l'évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route de la première session de la Commission algéro-tunisienne pour le développement et la promotion des zones frontalières, se sont poursuivis, hier à Tabarka (Tunisie), a indiqué, dans un communiqué, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. «Une réunion de coordination a été tenue entre les membres des deux délégations consacrée à la présentation de la feuille de route suscitée et à l'examen de l'état de mise en œuvre des recommandations relatives à chaque wilaya algérienne et son homologue tunisienne, sous la supervision des cadres des ministères de l'Intérieur des deux pays», selon la même source. La réunion a été co-présidee par le directeur général de l'aménagement et de l'attractivité du territoire, ainsi que son homologue tunisien, le directeur général des affaires régionales, a ajouté la même source. Les travaux ont été ouverts, mardi. Cette rencontre a réuni des cadres des ministères de l'Intérieur des deux pays, outre une participation qualitative des walis des wilayas frontalières algériennes et tunisiennes.

CETTE REPRÉSENTATION DANS DIVERS ORGANES DES NATIONS UNIES témoigne de l'ascension indéniable de l'Algérie sur la scène internationale et de son engagement en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité dans le monde.



Signe de la reconnaissance de ses efforts pour la paix et la sécurité à travers le monde, l'Algérie a été reconduite à la Commission de consolidation de la paix (CCP) pour une seconde année consécutive. Cette reconduction intervient au titre du mandat de l'Algérie de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, un organe qu'elle préside durant le mois de janvier en cours. Pour sa présidence du Conseil de sécurité, l'Algérie a fait part d'un agenda qui donne la priorité à la sécurité et à la paix, deux objectifs pour lesquels elle a toujours plaidé bien avant son accession, en janvier 2024, au Conseil de sécurité de l'ONU.

Autant dire qu'il s'agit d'un engagement permanent pour que règnent la paix et la stabilité dans le monde. Sa reconduction au sein de la

Commission de consolidation de la paix est ainsi une marque de confiance à l'endroit de l'Algérie, dont la contribution constructive au travail de la CCP au cours de l'année 2024 a été saluée par de nombreuses délégations. Cette reconduction est d'autant plus significative qu'elle intervient à un moment charnière marqué par l'examen quinquennal du dispositif de consolidation de la paix qui aura lieu au cours de cette année 2025. Cet examen, qui vise à évaluer l'efficacité des outils et mécanismes mis en place par l'ONU, offre une opportunité unique de renforcer l'action de la communauté internationale en faveur d'une paix durable, un objectif fortement contrarié par la profusion des zones de tension et de conflits meurtriers, notamment la situation en Palestine où l'entité sioniste poursuit son massacre en toute impunité. La CCP, qui relève à la fois de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, est un organe

consultatif intergouvernemental chargé d'appuyer les efforts de consolidation de la paix dans les pays touchés par un conflit. Elle fournit des conseils stratégiques, coordonne les actions et contribue à apporter un soutien financier et technique aux pays concernés. Elle est composée de 31 Etats membres, parmi lesquels 7 issus du Conseil de sécurité, dont les 5 permanents.

Il faut rappeler que lors de sa dernière participation aux travaux de la réunion ministérielle de la CCP des Nations unies, Ahmed Attaf a mis en avant la disposition de l'Algérie à contribuer à l'examen de la prochaine architecture de consolidation de la paix, afin de la renforcer, de l'expliquer, d'en examiner les lacunes et les traiter pour que la Commission puisse répondre aux aspirations de tous, notamment les pays en proie aux conflits.

■ Amirouche Yazid

COLONISATION FRANÇAISE DU SAHARA

Une résistance populaire acharnée

L'occupation du Grand Sud par les troupes françaises s'est effectuée progressivement, entre le milieu du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Le contrôle du Sahara a pris plus de temps en raison des vastes étendues désertiques, de la résistance des populations et des difficultés logistiques pour l'armée française. Historien et coordinateur dans la commission de l'histoire et de la mémoire, Mohamed Lahcène Zeghidi, invité, hier, du forum d'El Moudjahid, a rappelé que «la France, sous le second empire, a été humiliée après sa débâcle en 1870 face à la Prusse et son amputation de l'Alsace-Lorraine». «Elle chercha dès lors un moyen de réaffirmer et de renforcer sa puissance parmi les empires européens en cette période de conquêtes coloniales», a-t-il soutenu. «Après l'invasion du nord de l'Algérie à partir de 1830, l'année 1885 marqua le début de la progression des troupes coloniales en Afrique en passant par le Sahara. Ce qui a permis de relier toutes les colonies françaises», a-t-il expliqué.

Concernant les intérêts de la France dans cette immense étendue de sable, il a insisté sur son aspect stratégique. «La France veut créer une voie pour rejoindre ses colonies en Afrique de l'Ouest en contrôlant le Grand Sud algérien. Après la prise des grandes villes du Nord : Alger en 1830, Constantine en 1837, la France chercha à asseoir son autorité sur l'ensemble du territoire. Après des batailles à In Salah, Tamanrasset, Tassili N'Ajjer, Tidikilt, la conquête du Sud vise à éliminer les foyers de résistance, notamment les tribus touareg et des Ouled Sidi Cheikh», a-t-il poursuivi. Selon lui, la conquête



du Sahara représente un enjeu économique pour la France, qui traversait alors une crise majeure.

«Le Sahara est une zone-clé pour le commerce caravanier reliant l'Afrique subsaharienne à la Méditerranée. La France chercha aussi à contrôler les routes menant aux colonies françaises d'Afrique de l'Ouest», a soutenu Zeghidi. En 1899-1902, des expéditions militaires furent lancées contre les Touareg, notamment dans l'Ahaggar. La bataille de Tit en 1902 scella la domination française sur la région en dépit de la résistance. Une résistance opiniâtre, avec des armes rudimentaires et qui fut incarnée par de valeureux résistants touaregs qui se sont sacrifiés. «L'un d'eux, Hadj Ahmed Badjouda, est tombé héroïque-

ment au champ d'honneur dans la région du Tidikelt. Deux autres figures historiques ont incarné cette révolte. Il s'agit des Cheikhs Amoud ben El Mokhtar et Ibrahim Ben Bakda, qui ont mené des batailles victorieuses», a-t-il affirmé. Le deuxième a continué, selon lui, le combat durant la Révolution du 1^{er} Novembre 1954.

Il a rencontré le président Ahmed Ben Bella, à qui il exprima sa disponibilité à participer à la guerre de Libération. Il devient responsable du FLN dans la région du Tassili N'Ajjer, a fait savoir Zeghidi, qui a évoqué la mémoire de Hadj Moussa Akhamokh, qui a organisé la lutte dans l'Ahaggar et fait avorter les tentatives de division du territoire algérien.

■ Karima Dehiles

INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'AAPI reçoit une délégation de la société chinoise Geely

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a reçu, hier, une délégation de la société chinoise de fabrication automobile Geely Holding, qui a présenté un exposé exhaustif sur sa stratégie en Algérie à moyen et à long terme. La délégation chinoise, accompagnée de représentants de la province chinoise Zhejiang, a été reçue par le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache et ses cadres, selon un communiqué de l'Agence. Au cours de cette rencontre, la délégation chinoise a présenté un «exposé exhaustif» sur les activités de la société dans différents pays du monde ainsi que la stratégie de la marque Geely à moyen et à long terme dans le domaine de la construction automobile en Algérie, ajoute la même source.

DGSN

Lancement d'un concours pour le recrutement du personnel assimilé

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a annoncé, hier dans un communiqué, l'ouverture d'un concours sur titre pour le recrutement du personnel assimilé dans les corps de la santé publique et vétérinaire. Les personnes désirant participer au concours peuvent télécharger et imprimer le formulaire de participation et prendre connaissance des conditions de recrutement sur le site électronique et les plateformes numériques de la police algérienne, a précisé la DGSN. Les dossiers de candidature doivent être déposés au niveau des services locaux des ressources humaines dans les wilayas concernées par l'opération de recrutement, selon la même source.

La Météo du
Jeudi 9 Janvier 2025

■ Alger 19° ■ Annaba 19° ■ Constantine 16° ■ Oran 22° ■ Ouargla 20° ■ Tamanrasset 21° ■ Tindouf 21° ■ Illizi 19°



Fadjr	6.29
Dohr	12.55
Assar	15.31
Maghreb	17.53
Ichaâ	19.17

CHANGE		
MONNAIE	ACHAT	VENTE
USD	135,942 DA	135,96 DA
EUR	140,05 DA	140,10 DA

ACHAT		VENTE	
1 \$	▼	1 \$	▼
135,942 DA		135,96 DA	
1 €	▼	1 €	▼
140,05 DA		140,10 DA	

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23

